LEGISLATIVE LIBRARY
BIBLIOTHEQUE DE L'ASSEMBLÉE
LEGISLATIVE

JAN 1 • 1989

FREDERICTON, N.B.

ANNUAL REPORT

1987 - 1988

DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS AND ENVIRONMENT

L'honorable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

91-02453/

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de présenter à votre excellence le rapport du ministère des Affaires municipales et de l'Envionnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma très haute considération.

Vaughn Blaney

Vaughn Blaney
Ministre

L'honorable ministre des Affaires municipales
et de l'Environnement
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, à titre documentaire, le rapport annuel du ministère des Affaires municipales et de l'Envionnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988.

Vous trouverez, ci-après, un résumé des activités de chaque direction du ministère.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon plus profond respect.

Pierre C. Marquis

Pierre C. Marquis
Sous-ministre

THE DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS AND ENVIRONMENT

The Department's mission is to serve the people of New Brunswick by facilitating orderly local government, protecting the quality of the environment, and coordinating the management of land, air and water resources.

The Municipalities Act and the Clean Environment Act jointly serve as the basic legal framework for program and regulatory action by the Department. In addition to these statutes and their range of supporting regulations, separate legislation exists to cover issues such as emergency preparedness, real property assessment, elections, pesticides control, and fire prevention. The agency's administrative responsibility for Local Service Districts extends its mandate well beyond municipal boundaries, to include planning and delivery of services in all rural areas of New Brunswick.

The Department structure includes two major operating divisions: Local Government Services and Land and Water Use. Both divisions function under the direction of an Assistant Deputy Minister. A separate Policy, Administration and Communications Branch is headed by an Executive Director, and provides staff support service to the Department as a whole.

The Deputy Minister chairs an Executive Management Committee which includes the two Assistant Deputy Ministers and the Executive Director of the P.A.C. Branch. The Department's Senior Management Group consists of the Executive Management Committee, Branch Directors in the operating Divisions, and Managers in the P.A.C. Branch.

A number of boards and advisory groups also report to the Minister on specific subject areas within the Department's area of responsibility. These include: the Municipal Capital Borrowing Board, the Provincial Planning Committee, the N.B. Environmental Council, the Fire Prevention Advisory Committee, the Well Drilling Advisory Board and the Pesticides Advisory Board.

POLICY, ADMINISTRATION AND COMMUNICATIONS BRANCH

The Policy, Administration and Communications Branch carries central responsibility for coordinating staff support to the Minister and Deputy Minister, as well as the Department's two operating Divisions.

The overall policy coordination role of the Branch involves development and implementation of policies which facilitate the decision making process within the Department, and contribute to the efficient delivery of its wide range of programs. The Branch functions as the policy analysis arm of the Department. This includes evaluation of existing policies and programs, development of new policies and program proposals, and research as required.

A major priority for the Branch during 1987/88 was development and implementation of a Strategic Planning process within the Department. Major progress was made with completion of an initial strategic planning document in December. The ultimate goal is a fully integrated planning system for the Department, which will link 3-5 year strategy development with the tactical planning function and the annual budget process. As part of this initiative, the Branch is emphasizing development of coordinated program evaluation, a comprehensive human resource development system, formalized financial administration policy and procedures, and long term communications strategies for the Department.

The Policy, Administration and Communications Branch is comprised of four sections. These include: Planning and Program Evaluation, Administration, Productivity Improvement and Human Resource Develcpment, and Communications.

Planning and Program Evaluation

The role of the Planning and Program Evaluation Section is to provide coordinated policy, planning and program evaluation in support of Departmental programs. This extends from strategic planning responsibilities to program evaluation and liaison with central agencies to harmonize departmental policy with overall Government policy. It also involves preparation of formal departmental memoranda to the Executive Council, as well as the Policy and Priorities Committee of Cabinet.

Development and implementation of the Strategic Planning process within the Department was a major priority, particularly during the first six months of the fiscal year. In the spring and summer period, the Section also continued its coordination role concerning formal promulgation of the Province's new Petroleum Storage and Handling Regulation, as well as the Environmental Impact Assessment Regulation.

Staff worked closely with the Department of Justice on several amendments to existing legislation as well. These included changes to the Elections Act; the Municipal Elections Act; the Clean Environment Act, and the Municipal Assistance Act. Longer term policy development work was initiated, with several other agencies, on possible new approaches to regulation of agricultural practices in the province.

In the fall and winter period, priority was directed toward an extensive review of policy options for consideration by the new Government regarding initiatives on clean water legislation. This review will form the basis of a public discussion document to be tabled by the Minister during the 1988 spring session of the Legislative Assembly.

Monitoring the new system introduced in the previous year for calculation of unconditional grants to municipalities was another important responsibility carried by the Section during 1987/88. Staff also coordinated the public discussion process surrounding the feasibility of municipal incorporation for the Local Service District of New Maryland. The Section personnel consisted of a Manager and one Policy Analyst.

Administration

The Administration Section is responsible for provision of coordinated support and financial services to Departmental programs. Its responsibilities include: coordinating the Department's annual budget, financial policies and procedures; authorizing payments for various grants and warrants; receiving and depositing revenue and providing administrative support in accounting; vehicle management; telecommunications, and postage.

During 1987/88, the Section focused major priority on budget preparation and coordination in response to several new initiatives from central government concerning financial administration. These included the independent financial review carried out shortly after the provincial general election and the change in government, as well as commencement of detailed analysis on opportunities for cost recovery in Department program administration.

Work began during the year on a full revision of financial management policy procedures for the Department and preparation of a manual to assist program managers in ensuring a consistent approach in all operating areas. Another major project involved coordination of the Department's physical relocation in Fredericton to new centralized offices at 364 Argyle Street. This involved extensive coordination activity with the property owner, building renovation contractors, service personnel, furniture/equipment suppliers, and overall supervision of the relocation process.

Similar responsibilities were carried out in regard to planning and implementation of relocation activity in connection with regional offices of the Department. The Section personnel included one Manager, two Accountants, two Payroll Officers, one Account Systems Officer, and two administrative/support staff.

Productivity Improvement and Human Resource Development

This Section is responsible for coordinating development of human resource management systems and policies which are integrated with the Departmental planning process; providing advisory services to managers and employees, and managing a variety of human resource administration and support functions. Specific areas of responsibility include staff recruitment; employee records; payroll and benefit administration; classification and labour relation matters, as well as monitoring Departmental compliance with employment equity and affirmative action programs.

During the fiscal year, a total of sixteen recruitment competitions attracted 898 applications. Twenty-three new employees were appointed to staff positions while 18 existing staff members left the Department. Thirty-three classification and reclassification requests were processed and there were 5 appeals to the Classification Appeal Board.

In addition to permanent staff positions, the Section also administers a variety of temporary employment programs on behalf of the Department. Through the Job Creation funding program, for example, the Department sponsored the employment of 870 individuals with 6196 work weeks and a total payroll of $1,647,000

Responding on behalf of the Department to human resource management proposals put forward by central government agencies is a continuing priority for the Section. Developing internal human resource policies for consideration by the Department's Executive Management Committee is equally important. A total of 25 separate issues were addressed in this context during the year. In addition, a system for decentralized projection of regular and casual salaries to be used in interim financial reporting was developed and implemented throughout the Department. The Section personnel consisted of a Manager, one Recruitment Officer, two Payroll/Personnel officers, one Systems Analyst and one administrative/support staff.

Communications

The Communications Section is responsible for coordination of corporate communications and provision of communications services in support of Departmental programs. This includes production of public information materials, public consultation programs, news

media liaison, and internal communications services such as the Department's technical reference library. The Section also carries administrative responsibility for the operations of the New Brunswick Environmental Council, which functions under the Clean Environment Act as an advisory group to the Minister.

Print materials produced during the year included publications on the Department's environmental impact assessment regulation, fire prevention in the home, and safe wood burning. The first in a major series of booklets on the Province's regional solid waste management program was completed, translated and the production process begun. Another new publication on subdivision planning in New Brunswick was entering the graphic design stage by year end. Five more publications in the solid waste series were under development at the end of the year as part of a major emphasis on assisting regional solid waste public information efforts.

Coordinating public consultation activity on behalf of the Department was a priority area during 1987/88. Specific consultation programs regarding proposed mining developments in Gloucester and Restigouche counties were carried out, together with program planning for consultation on solid waste in five separate regions across the Province. In the promotional area, the Section coordinated New Brunswick-Maine Acid Rain Awareness Week in May and a strengthened Fire Prevention Week program in October.

The Department's technical library processed more than 2000 separate requests for reference documents during the year. Several different electronic mail applications are being used for document transfer as well as the completion of inter-library loans with other technical reference services. In support of the Environmental Council, staff also began administrative planning for the 1988 national conference of Canadian Environmental Advisory Councils, to be hosted by New Brunswick. The Section personnel consisted of a Manager, one Information Officer, a Librarian/Executive Secretary - New Brunswick Environmental Council, and one administrative/support staff.

Municipal Capital Borrowing Board

The Municipal Capital Borrowing Board hears applications for authorization to borrow capital funds by municipalities and quasi-municipal bodies in New Brunswick.

The board is appointed under the authority of the Municipal Capital Borrowing Act by the Lieutenant-Governor in Council. It includes six members and is chaired by the Deputy Minister. The Secretary serves the Board full time with one administrative/ support staff. Since municipalities operate on the calendar year, the operations of the Board are summarized on that basis in the following tables.

Ten hearings were held in Fredericton during the year to hear 103 applications for authorization to borrow $38,619,000. Approvals were given to 76 municipalities and commissions to borrow a total of $34,955,000. for the purposes set out in **Table I** (See attached).

Redemption of outstanding debt exceeds new borrowings since 1985. The adoption of ten-year financing and the restraint in capital expenditure have reduced the outstanding debt each year since 1985. See **Tables II and III.**

TABLE II OUTSTANDING DEBT ('000,000)

Year	Amount Redeemed	Amount Borrowed	Net O/S Debt Dec.31	% change from previous years
1984	$25.6	$32.8	$332.3	+ 4.2%
1985	30.9	32.3	333.1	+ 0.27%
1986	34.4	33.5	331.6	- 0.45%
1987	35.9	30.3	328.2	- 1.3%

The net outstanding debt fund of the Municipalities and Commissions has been changing as per **Table III.**

TABLE III NET OUTSTANDING DEBT 1985 - 1987

	1985	1986	1987
General Revenue Fund	$172.1	$169.9	$168.9
Water and Sewer Fund	144.8	141.2	135.1
Electrical	5.8	5.2	4.9
Parking - Saint John	4.1	4.1	3.9
Housing - Saint John	6.3	11.2	14.2
Industrial - Dieppe	0.0	0.0	1.2
Total	$333.1	$331.6	$328.2

Table I

PURPOSES FOR WHICH AUTHORIZATIONS TO BORROW WERE GRANTED IN 1987 ('000)

	GENERAL REVENUE FUND							UTILITY FUND				
Services	General Government	Protective	Transportation	Environmental Health	Environmental Development	Recreation & Cultural	Total General Fund	Water	Sewer	Electrical	Total Utility Fund	Total
Cities	$62	$1,135	$5,716	$50	$1,114	$2,077	$10,154	$1,326	$899	$400	$2,625	$12,77
Towns	$193	$411	$6,040	$0	$927	$841	$8,412	$2,849	$1,086		$3,935	$12,34
Villages	$438	$663	$2,734	$0	$162	$371	$4,368	$2,624	$2,442		$5,066	$9,434
Commissions	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$395	$0	$395	$395
Total	**$693**	**$2,209**	**$14,490**	**$50**	**$2,203**	**$3,289**	**$22,934**	**$6,799**	**$4,822**	**$400**	**$12,021**	**$34,95**

General Revenue Fund

The percentage of the General Revenue Fund Budget used to service the debt (principal repayment and interest cost) has dropped to 15.32% from 17.95% in 1982. **See Table IV.**

TABLE IV DEBT SERVICE COST TO GROSS EXPENDITURE - GENERAL REVENUE FUND

Year	All Cities	Towns	Village	Municipalities
1982	20.11%	16.04%	10.80%	17.95%
1983	19.16%	15.38%	10.02%	17.11%
1984	18.88%	15.55%	10.01%	16.98%
1985	18.41%	15.98%	9.33%	16.70%
1986	18.31%	15.94%	8.86%	16.55%
1987	16.76%	14.97%	8.8%	15.32%

The number of municipalities using over 20% of their budget for debt service cost has dropped from 15 in 1982 to 7 in 1987. The Board continues to assist the municipalities in the proper maintenance of registers of debenture, sinking funds, the transfer of securities and the scheduling of debt repayment.

LOCAL GOVERNMENT SERVICES DIVISION

The mandate of the Local Government Services Division is to ensure that New Brunswickers receive a consistent and effective level of basic service from their local government structure.

There are six cities, 26 towns, and 85 villages in New Brunswick, with elected councils and municipal status. For administrative purposes, the unincorporated areas of the province are divided into Local Service Districts. More than 275,000 New Brunswickers live in these areas outside municipal boundaries.

If residents of a Local Service District wish to do so, they can be represented by Advisory Committees which are elected at public meetings. At the end of the fiscal year, there were 314 of these Committees in existence. These groups serve in an advisory capacity to the Minister. The Province carries direct legislative responsibility for local government administration and service delivery in unincorporated areas.

The structure of the Division includes the Assessment Branch, the Local Government Administration Branch, the New Brunswick Emergency Measures Organization, the Fire Marshal's Office, the Elections Branch and coordination of the Urban Core Program.

ASSESSMENT BRANCH

The primary functions of the Assessment Branch are to estimate the real and true value of each parcel of property in the province, to produce tax bases for municipal, provincial purposes, and to issue assessment notices for all real property taxation. Although tax bases are established by the Branch through the assessment process, subsequent establishment of property tax rates within a particular municipality is a local responsibility.

The Branch also administers benefit programs such as the property tax credit and property tax allowance. Through a network of 11 regional offices in all areas of the province, the Branch provides advice and assistance to the public, government departments and private sector professionals on land ownership, values and related matters.

The personnel complement during the year included one Executive Director, eleven Regional Directors, one Executive Officer, one Chief Assessor, one hundred and nine Assessors and fifty administrative/support staff. The Branch's fiscal year coincides with the calendar year, and begins for the purposes of this report in January 1987.

Inspection-Valuation

The 1987 Work Program saw introduction of two new costing manuals and corresponding field inspection cards. The primary objective was to ensure that each assessor became familiar with the new procedures involved, which included a metric component costing system for residential improvements. 38,814 properties were re-inspected during the year.

The total Municipal Tax Base established for use in 1988 was $15,748,498,400 as compared to $14,506,329,300 for 1987; an increase of $1,242,169,100 or 8.6%. (See attachments) The total assessed value of all properties in the Province was $16,561,474,900 or 8.3% more than the previous year. The cost of providing the assessment function, including reinspection of properties, new construction, transfers, appraisals, mapping, referrals, related studies and maintenance of the Assessment and Tax Roll, was $19.34 per assessment.

Tax Credits, Allowances and Benefit Programs

Provision of the $1.50 provincial tax credit on residential properties located within the boundaries of municipalities and the $0.85 credit in Local Service Districts and unincorporated areas resulted in the saving of $92,790,479 to taxpayers. This represents approximately 177,047 tax credits on a total assessment of $7,255,401,600. Included in the above are 255 tax credit applications on new construction ($10,791,600 assessment). A total of 16 Appeals to the Minister were filed and processed in this regard.

	Tax Credit Assessment			Tax Credit Dollars
Urban	$4,787,625,500	x $1.50	=	$ 71,814,383.00
Rural	$2,467,776,100	x $0.85	=	$ 20,976,096.00
TOTAL	$7,255,401,600			$ 92,790,479.00

The Property Tax Allowance Program was introduced in January 1987. Upon application, an allowance of total taxes up to a maximum of $200 was applied to the tax levy on the principal residence, provided the net income of the applicant or the spouse (or the individual with whom the person lives) did not exceed $9,500 in 1986. 12,409 allowances were granted at a cost of $1,935,914.

The total number of parcels of land registered under the Farm Land Identification Program to date is 6,737 with 442 new parcels registered during the year. The deferred tax for 1988 is $1,030,060 with a total of $5,270,451 deferred over a period of ten years.

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
ASSESSMENT BASE FIGURES

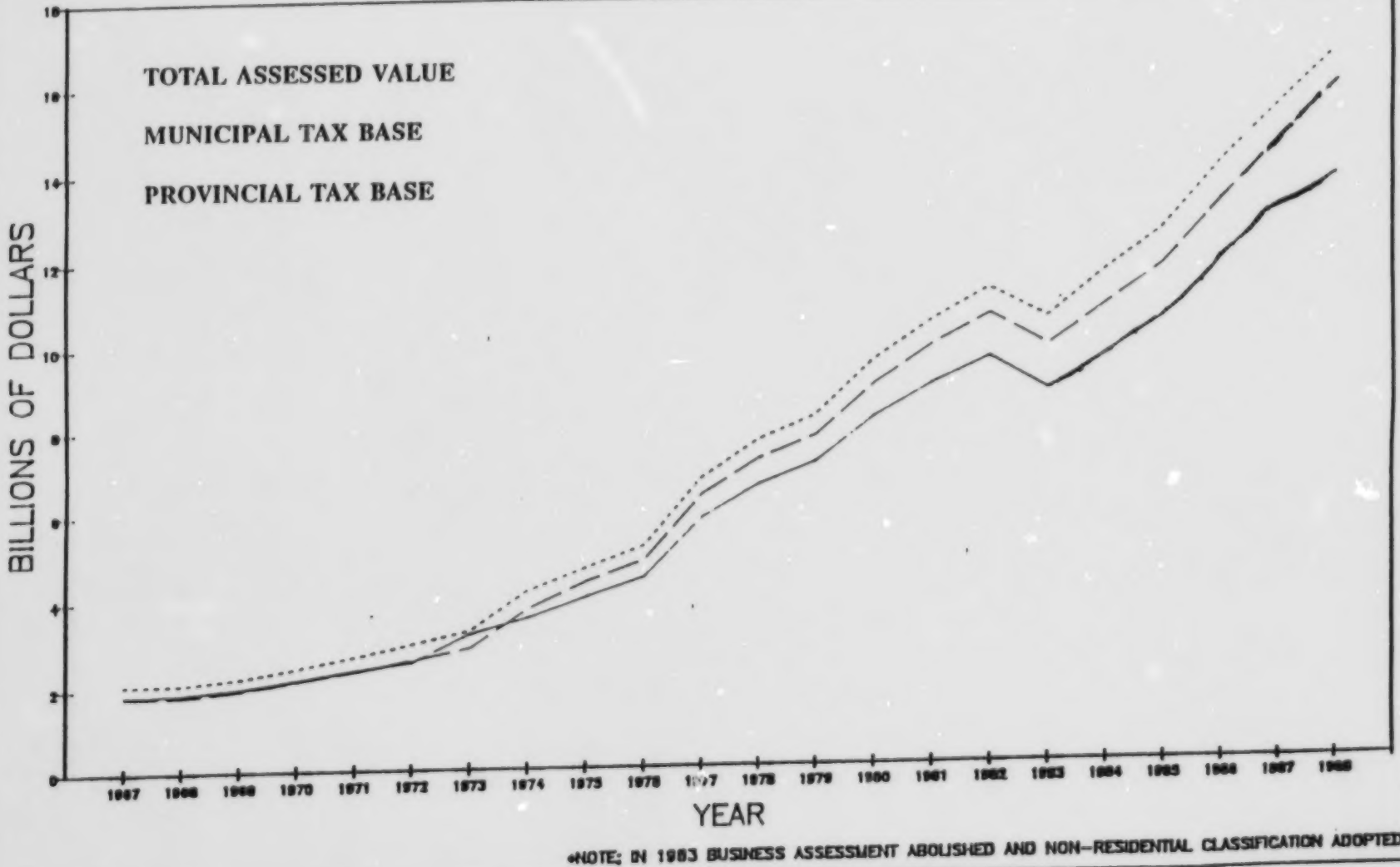

*NOTE: IN 1983 BUSINESS ASSESSMENT ABOLISHED AND NON-RESIDENTIAL CLASSIFICATION ADOPTED

TOTAL ASSESSED VALUE - PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
1987 AND 1988

	1988		1987		Difference		% Difference
Residential							
General-Municipalities	4,708,851,400		4,328,949,700		379,901,700	8.8	
LSD's and UIC's	2,395,439,100		2,181,978,200		213,460,900	9.8	
Other Residential	3,054,661,500		2,809,208,000		245,453,500	8.7	
Federal	176,565,700		163,948,600		12,617,100	7.7	
Provincial	2,012,384,300		1,863,011,700		149,372,600	8.0	
Total Residential		12,347,902,000		11,347,096,200		1,000,805,800	8.8
Non-Residential							
General	2,787,859,600		2,568,183,600		219,676,000	8.6	
Municipal Rate	22,041,100		21,240,500		800,600	3.8	
Federal	366,203,000		352,211,100		13,991,900	4.0	
Provincial	224,492,700		217,597,900		6,894,800	3.2	
Total Non-Residential		3,400,596,400		3,159,233,100		214,363,300	7.6
Total Municipal Tax Base		15,748,498,400		14,506,329,300		1,242,169,100	8.6
Municipal Residential	75,048,600		86,180,700		(11,132,100)	(12.9)	
Municipal Non-Residential	116,032,100		103,181,000		12,851,100	12.5	
Total Municipal		191,080,700		189,361,700	21,769,300	1,719,000	0.9
Crown Timberland	240,371,400		240,371,400			6.1	
Other Exempt	381,524,400		359,755,100				
Total		621,895,800		600,126,500		21,769,300	3.6
Total Assessed Value For Province		16,561,474,900		15,295,817,500		1,265,657,400	8.3

DISTRIBUTION OF PROVINCIAL ASSESSSMENT BY CLASSIFICATION

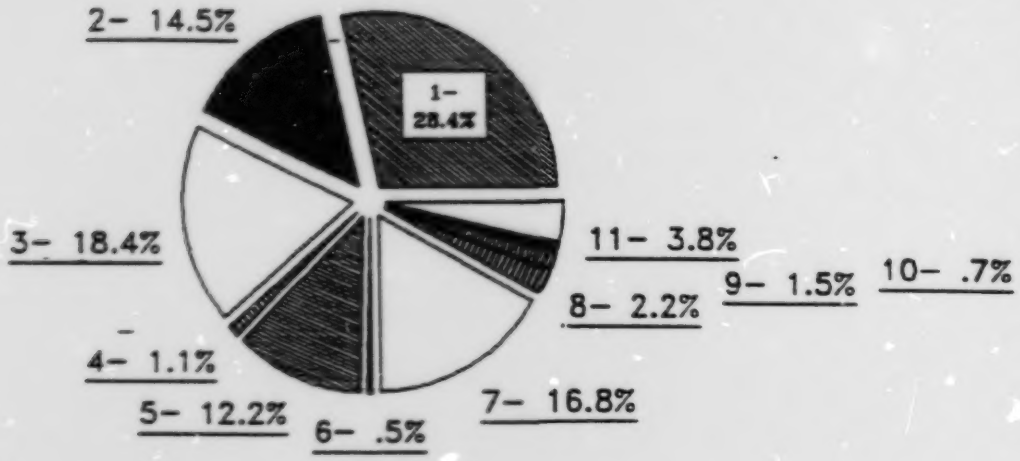

1. RESIDENTIAL TAX CREDIT - MUNICIPALITIES
2. RESIDENTIAL TAX CREDIT - LOCAL SERVICE DISTRICTS AND UNICORPORATED AREAS
3. OTHER GENERAL RESIDENTIAL
4. FEDERAL RESIDENTIAL
5. PROVINCIAL RESIDENTIAL
6. MUNICIPAL RESIDENTIAL
7. GENERAL NON-RESIDENTIAL
8. FEDERAL NON-RESIDENTIAL
9. PROVINCIAL NON-RESIDENTIAL
10. MUNICIPAL NON-RESIDENTIAL
11. EXEMPT

DISTRIBUTION OF ASSESSSMENT BY REGION

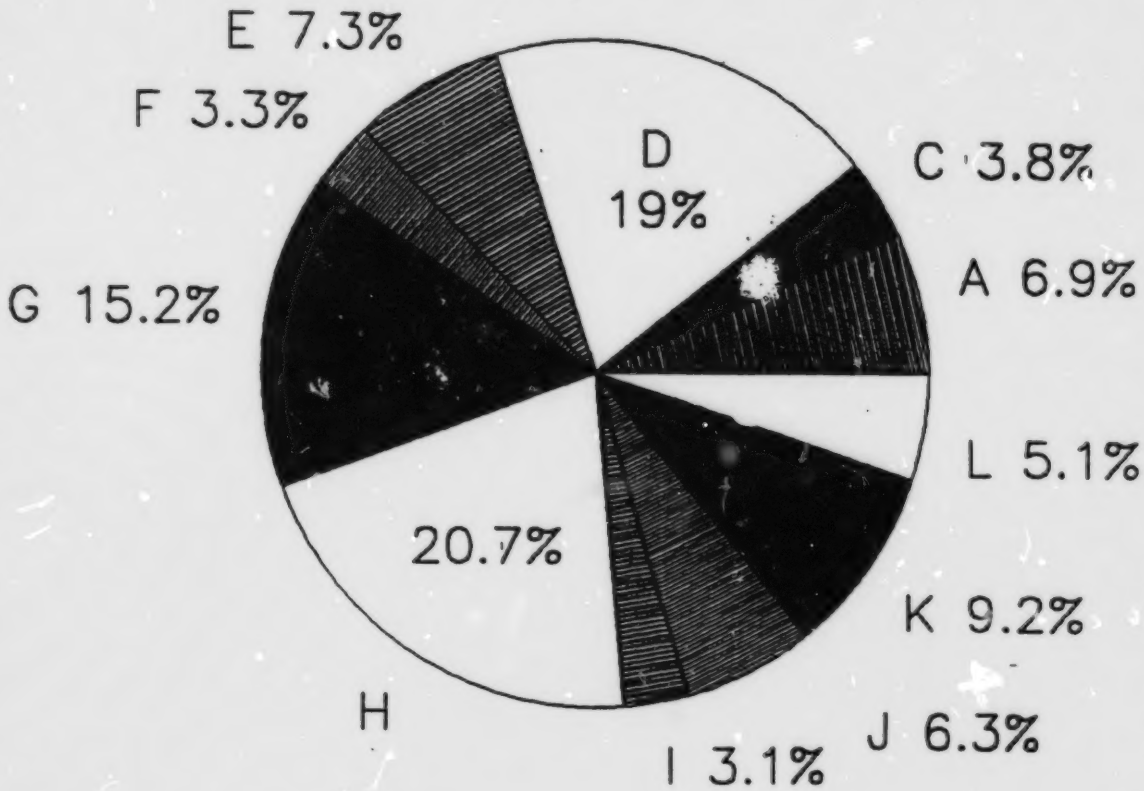

NUMBER OF PROPERTIES BY REGION

REGION A - MADAWASKA/VICTORIA	24,463
REGION C - CARLETON/VICTORIA	19,187
REGION D - YORK/SUNBURY	51,557
REGION E - KINGS/QUEEENS	31,121
REGION F - CHARLOTTE	18,446
REGION G - SAINT JOHN	29,907
REGION H - WESTMORLAND/ALBERT	65,628
REGION I - KENT	24,387
REGION J - NORTHUMBERLAND	29,140
REGION K - GLOUCESTER	46,920
REGION L - RESTIGOUCHE	18,015
UTLILITIES	30
TOTAL	358,801

9(e)

DISTRIBUTION OF MUNICIPAL TAX BASE BY REGION

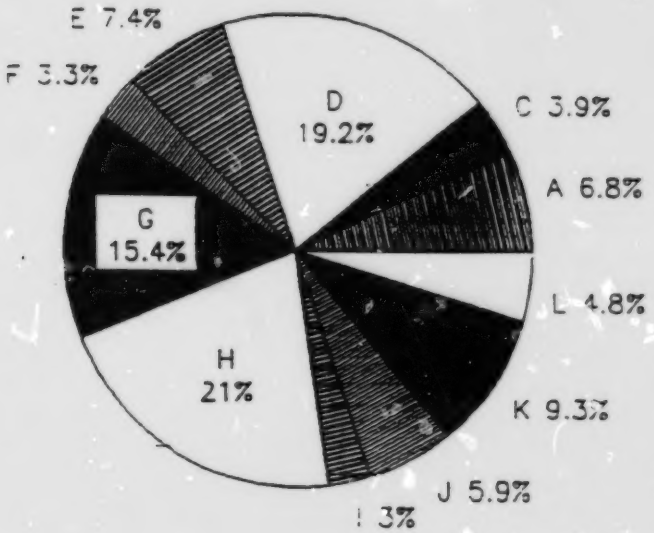

REGION A – MADAWASKA/VICTORIA
REGION C – CARLETON/VICTORIA
REGION D – YORK/SUNBURY
REGION E – KINGS/QUEENS
REGION F – CHARLOTTE
REGION G – ST. JOHN
REGION H – WESTMORLAND/ALBERT
REGION I – KENT
REGION J – NORTHUMBERLAND
REGION K – GLOUCESTER
REGION L – RESTIGOUCHE

DISTRIBUTION OF EXEMPT PROPERTIES BY THE NUMBER OF PARCELS AND PERCENTAGE OF TOTAL ASSESSED VALUE OF EXEMPT PROPERTIES

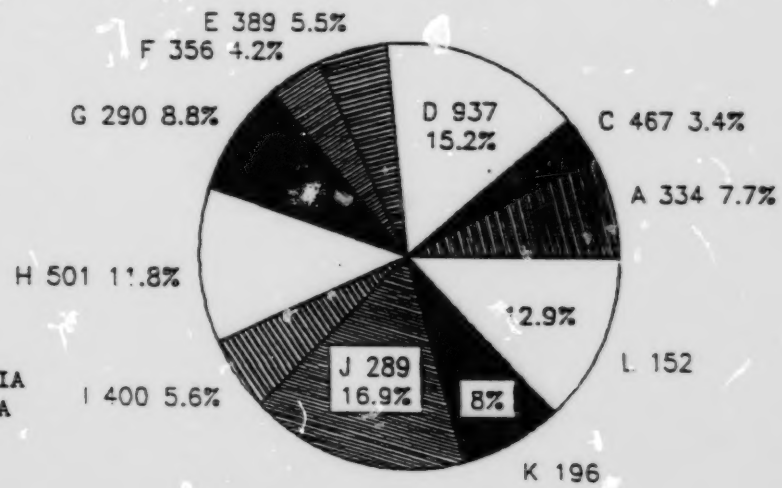

REGION A – MADAWASKA/VICTORIA
REGION C – CARLETON/VICTORIA
REGION D – YORK/SUNBURY
REGION E – KINGS/QUEENS
REGION F – CHARLOTTE
REGION G – ST. JOHN
REGION H – WESTMORLAND/ALBERT
REGION I – KENT
REGION J – NORTHUMBERLAND
REGION K – GLOUCESTER
REGION L – RESTIGOUCHE

Approximately 433 charitable and not-for-profit organizations also applied for a reduction in assessment under Value-in-Use legislation which became effective January 1, 1987. This stipulates that real property in such cases is to be assessed according to its actual use, rather than market value.

Referrals and Appeals

A total of 10,551 Notices of Reference were received from the 1987 Assessment Roll. This is a decrease of 3,168 from 1986. This included 9,653 residential assessments and 858 non-residential assessments. Notices of Reference represent approximately 2.9% of the total number of properties or a referral for every 34 assessments. Approximately 6% of the 1987 assessments referred were appealed. A total of 652 appeals were filed during 1987, which represents an increase of 33 appeals or 5% over the previous year.

Professional development

The Branch staff includes 125 assessors who have completed a three year mandatory course in Real Property Assessment, Appraisal Theory and Practice. Currently 16 assessment personnel are enrolled in this course. Fifty-five assessors have also completed an advanced course in Land Resource Economics. Accreditations and Certification in the Assessment Branch are as follows:

23 AACI	Accredited Appraiser Canadian Institute
13 CRA	Canadian Residential Appraiser
13 CAE	Certified Assessment Evaluator
1 MAI	Member American Institute of Real Estate Appraisers
4 FRI	Fellow Real Estate Institute
1 MIMA	Member Institute of Municipal Assessors

Data management

For the first time since its development, assessors used the new, on-line computerized costing system during the year, as a full provincial inspection program was begun. Approximately 2,250,000 transactions were performed through the year at an average cost of just under 6 cents.

A number of enhancements were also made to the computerized Property Assessment and Taxation System. One of the most important was addition of the referral and appeal inventory control. This eliminated the need to keep manual records and the corresponding time required to derive management information about the disposition of referrals and appeals. Other enhancements included the creation of an on-

line street index so that property information can be obtained from the data base, if only a street address is known. New reports were also developed to enable a better tax credit audit and a value-in-use computerized inventory was established.

LOCAL GOVERNMENT ADMINISTRATION BRANCH

This Branch coordinates a range of administrative and financial programs aimed at supporting the function of municipal governments and local service districts throughout the Province. Major responsibilities include approval of annual municipal budgets, administration of financial accounts for Local Service Districts, calculation of unconditional grants, supervision of feasibility studies, and review of municipal audits to ensure compliance with legislation covering surplus/deficit ratios, reserve funds and interfund transfers.

The Branch also administers the Stimulation Grant program, reviews applications made to the Municipal Capital Borrowing Board, and provides recommendations to the Board in each case. To serve the unincorporated areas of the Province, the Branch maintains ten regional offices which provide direct administration of services and operational support for L.S.D. advisory committees.

Municipal service representatives in the regional offices also function as emergency measures coordinators for their respective areas and electoral officers during municipal elections. The Branch personnel included one Director, four Financial Officers, ten Municipal Service Representatives and thirteen administrative/support staff.

Feasibility Studies

During the year, the Branch completed feasibility studies which resulted in annexations to the villages of St. Leolin and Baker Brook. There are several other feasibility studies underway which deal with possible incorporations, annexations or decrements.

New local service districts were formed in the areas of Dunlop, Evangeline, Haut Shippagan, Landry Office, Pointe à Bouleau, Pokesudie, Rivière à la Truite, Sormany, Sainte-Rose, Tilley Road, Cocagne, Saint André et LeBlanc Office, Poitier, Ferry Road-Russellville, Rusagonis and Waasis, Scoudouc, Shediac Bridge-Shediac River and Estey's Bridge.

Stimulation Grant Program

Funds were paid in the amount of $4,770,491.84 for the Stimulation Grant Program in fiscal year 1987-88. Stimulation Grants were allotted to 117 Municipalities and 70 Local Service Districts. Following the practice in previous years, priority consideration in the allocation of funds was given to projects for newly amalgamated or annexed areas, to assist in developing or improving services in the newer unit to the standard of service in the older unit.

Stimulation Grants were allocated for a variety of projects including:

Water systems	$1,243,040.00	24.2%
Upgrading streets	1,868,723.33	36.3%
Watershed protection studies	20,000.00	0.4%
Revitalizing central business districts	200,000.00	4.0%
Municipal building	239,527.00	4.7%
Sidewalks	148,726.00	2.9%
Storm sewers	93,000.00	1.8%
Recreation facilities	327,245.36	6.4%
Purchase of maintenance equipment	135,260.00	2.6%
Purchase of computer hardware	20,564.83	0.4%
Fire protection	612,976.96	11.9%
Purchase of land	47,802.00	0.9%
Community centre	178,096.71	3.5%
Total	$5,134,962.19	100.0%

During the year, the Department continued development work on an accounting software package for use on microcomputers by small to medium-sized municipalities. Financial assistance provided to help municipalities acquire the necessary hardware to run the package totalled $22,000 for the year. Approximately sixty-seven municipalities have taken advantage of this program since its inception in 1985/86.

Budget Expenditures - Municipalities and Local Service Districts

The gross budgeted expenditure over the last 5 years for the 117 municipalities increased from 215.8 million dollars to 288.0 million dollars. The increase is summarized as follows:

Year	Gross Budgeted Expenditures ($ millions)	Increase Over Previous Year ($ million)	% of Increase
1984	215.8	11.4	5.6
1985	230.0	14.2	6.6
1986	244.9	14.9	6.5
1987	266.4	21.5	8.8
1988	288.0	21.6	8.1

Over the same period, the Unconditional Grant to municipalities increased to $ 99.9 million, as summarized below.

Year	Unconditional Grants ($millions)	Increase Over Previous Year ($millions)	% of Increase
1984	84.7	0.1	0.1
1985	89.8	5.1	6.0
1986	91.1	1.3	1.4
1987	95.6	4.5	4.9
1988	99.9	4.3	4.5

The annual total operating budget for local service districts amounted to $9,258,579. The capital budget for the local service districts was $2,000,000. for a total budget of $11,258,579.

Training and Development

Twenty-six registrants from New Brunswick municipalities were enroled in the four-year Certificate Course in Municipal Administration offered by Henson College, including four potential graduates for 1987-88. The Department provides an annual grant in support of this program, which plays a key role in the education and development of appointed officials in all areas of the Province. There was one potential graduate of the one-year Certificate in Village Administration for the year 1987-88. The Fire Services Administration Program, which is a four-year program offering administrative training for fire officers, had thirty-three registrants for the year.

EMERGENCY MEASURES ORGANIZATION

The program objective of the New Brunswick Emergency Measures Organization is to prepare governments and private authorities to act effectively to mitigate effects of natural or man-made disasters on persons, property and the environment. During the year, the personnel consisted of one Director, six Executive Officers, two Storekeepers and three administrative/support staff.

Emergency operations

In early April 1987, there was severe flooding in the Saint John River Valley from Perth-Andover to Woodstock and from Fredericton to Lakeville Corner. Flooding also took place in the Village of Stanley on the Nashwaak River, at Little River near Bathurst, and at locations in the Miramichi and Petitcodiac watersheds. Staff worked closely with provincial and local authorities to coordinate emergency response actions both during and after these flooding events. Hardest hit by dramatic ice jamming and high water flows was the village of Perth-Andover, where residents in lower sections were forced to evacuate homes, businesses and a hospital.

For communities which sustained property damages caused by the flooding, a major disaster financial assistance program was administered by NBEMO during the year. This resulted in $9,000,000 in federal-provincial funding paid out to assist municipalities and individuals in recovering from flood damages.

In conjunction with the Department's Water Resource Planning Branch, and local officials, staff were subsequently involved in a working group and review committee on ice-jam flooding in the Beechwood headpond and Perth-Andover areas. This program will be aimed at gaining greater knowledge on the nature and causes of flooding in these areas and examining preventive options.

Substantial activity also took place during the year in federal/provincial joint planning for emergency arrangements in times of national emergencies. Communications facilities and plans were upgraded, and enhancements were also made to the emergency public warning system for the Point Lepreau area. Information storage and retrieval systems were upgraded throughout the period.

A completely revised Standard Operating Procedure on dealing with road and rail accidents involving dangerous goods was developed during the year. This was undertaken to assist all parties involved in such operations, by clearly describing the relative responsibilities of various government and

industrial agencies which respond to dangerous goods incidents.

Community emergency preparedness

Community Emergency Preparedness and training were continuing priorities for NBEMO in 1987/88. Efforts concentrated on municipal and institutional planning, emergency exercises and individual training. Planning was undertaken in several regions of the province to advance the theory and strategy of mutual aid. This sharing of human and physical resources is aimed at enhancing the emergency response capabilities of smaller communities.

Nine mock disaster exercises were conducted or managed by staff which involved local response personnel and various health care facilities. The number of exercises is expected to increase in future years as more communities are able to design their own. Volunteer groups across the province continue to play an important role in community emergency preparedness and response activity, including the Royal Canadian Mounted Police Auxiliary, Point Lepreau area wardens, amateur radio operators, and the New Brunswick Ground Search and Rescue Association.

A video production on community emergency planning was completed during the year and five dangerous goods seminars involving 251 people were conducted in various New Brunswick communities. More than 150 elected and appointed municipal officials from the Province also attended courses at the Canadian Emergency Preparedness College in Arnprior, Ontario.

NBEMO staff continue to serve on the federal/provincial advisory group task force charged with providing national training standards. Strong emphasis is also placed on community public education and awareness through the National Emergency Agency Public Information Steering Group and contributions to the public information curriculum of the Canadian Emergency Preparedness College.

OFFICE OF THE FIRE MARSHAL

The central responsibility of the Office of the Fire Marshal is to administer the New Brunswick Fire Prevention Act, and work toward the reduction of fire-related deaths and property damage in the province. Program personnel during the year included the Fire Marshal, one Senior Fire Prevention Officer, three Fire Service Advisory Officers, and one administrative/support staff.

The Office works in close cooperation with local fire services in municipalities and unincorporated areas throughout

New Brunswick. This includes setting standards for fire-fighting performance as well as equipment used by local services; design and development of fire fighting training materials, and operation of fire safety prevention programs. In addition, the Office reviews plans to establish municipal fire departments, or develop fire fighting units in Local Service Districts.

The Office of the Fire Marshal determines, with the co-operation of the Department of Labour, inspection policies and criteria for all buildings covered by the Fire Prevention Act. Construction plans and specifications are reviewed by the Department of Labour as well.

A comprehensive policy and procedures manual was revised during the fiscal year and distributed at the local government level. The objective of this project was to clarify the role and responsibilities of the Fire Marshal's Office, individual fire services and municipalities, as they relate to fire protection and prevention. Performance testing was also completed on 16 fire trucks, and 17 proposals to purchase new trucks were reviewed and approved.

Investigations

Under the Act, investigations must be carried out to determine the causes involved in each fire incident. The Office of the Fire Marshal serves as a central technical resource to local fire services in this regard. Depending on the severity of the fire, the complexity of the case, and the resources available locally, program staff may also be directly involved in the investigation and reporting process. During the fiscal year, staff were directly involved in 65 fire investigations. Work was completed on a new computerized fire reporting system, intended to assist in compilation of statistics and pinpointing fire causes.

Education and Training

The Office determines the content of training programs for firefighters in firefighting and fire prevention, although delivery of these programs is carried out by the Department of Advanced Education and Training.

Two special training programs on arson were held during the year for police and fire officials. These programs covered fire cause determination and fire investigation. A separate training course on fire cause determination was held for insurance adjustors. A total of 108 students participated in these events which were conducted by the New Brunswick Association of Fire & Arson Investigators, under the auspices of the Fire Marshal.

During the fiscal year, two Fire Safety Seminars were also presented to staff from New Brunswick health care facilities. These were 3-day events and attracted a total attendance of 135 students. Throughout New Brunswick, 6000 public school students attended Fire Prevention Education Seminars during 1987-1988. Courses in the proper handling and use of fire extinguishers attracted a total enrolment of 180 students, while another 25 students wrote an exam on servicing of fire extinguishers.

ELECTIONS BRANCH

The Elections Branch administers elections to the Legislative Assembly as well as to municipalities and school boards in New Brunswick. The personnel of the Branch consisted of one Acting Chief Electoral Officer, one Acting Assistant Chief Electoral Officer and one secretary.

During the period of April 13, 1987 to March 28, 1988, by-elections were held in 23 separate municipalities to fill vacant positions for 7 mayors and 31 councillors.

Provincial elections

A General Election was held on October 13, 1987, resulting in all fifty-eight seats in the Legislative Assembly being filled by the Liberal Party of New Brunswick. The total of the eligible voters on the Official List of Electors was 501,646 with a turnout of 81.95%, resulting in the second highest participation of voters since 1967.

URBAN CORE PROGRAM

The purpose of the Urban Core program is to stimulate development in urban centres throughout New Brunswick through downtown revitalization. The program has two components: the Main Street program and the Urban Core policy.

The Main Street program provides assistance to downtown business associations for beautification and parking improvements in Business Improvement Areas. In 1987-88, the program provided grants of $43,000 each to the 14 Business Improvement Areas in the province. The funds were provided to assist these communities in rehabilitating the physical appearance and the functional character of their downtown areas. The municipalities of Minto and Kedgwick also received $15,000 each to prepare plans for their respective Business Improvement areas. In addition, the Towns of St. Andrews and Chatham received assistance for the preparation of market opportunity studies.

The Urban Core policy provides assistance to municipalities in the identification, development and funding of major real estate private sector projects. Generally, financial assistance is provided for municipal infrastructure and other related public projects. During 1987-88, an amount of $2,700,000. was provided to support the Moncton Downtown Project under the Moncton Core Subsidiary Agreement. Funding was also provided to the City of Bathurst for completion of the Tenant Mix Study as well as project management for the City's downtown revitalization program under the Northeast New Brunswick Subsidiary Agreement.

LAND AND WATER USE DIVISION

Development of a coordinated and integrated land and water use planning system for the Province, with its major emphasis on prevention, represents the Department's first priority in environmental management. In fiscal year 1987/88, the Land and Water Use Division included four operating Branches - Land Use Planning, Water Resource Planning, Environmental Protection and Environmental Sciences.

Work continued during the year on establishment of a provincial coordinating office for land and water use planning, to function as a component of the Division in the future. As part of this process, a detailed examination of the potential for consolidating provincial surveys and mapping services in one central unit was undertaken. It was ultimately determined that the goal of coordinating provision of geographic information data at the provincial level could be achieved without requiring physical centralization of the various service units.

In the fall of the year, Canada's National Task Force on Environment and Eccnomy submitted a major report to the Canadian Council of Resource and Environment Ministers. It called for all Canadian jurisdictions to adopt specific strategies on environment/economy integration and sustainable development. These concepts are fully consistent with the Department's priority focus on integrated land and water use planning. Preliminary work began on developing a formal New Brunswick response to the Task Force report later in the fiscal year. It is expected that this activity area will become an important component of the Division's land and water use planning strategy in the future.

ENVIRONMENTAL SCIENCES BRANCH

Through technical studies, impact assessments, and field investigations, the Environmental Sciences Branch generates detailed monitoring data and scientific analysis concerning the effects of man's activities on the environment. This information supports the establishment of environmental standards in New Brunswick, and, through the Branch's environmental planning function, plays a key role in longer term prevention strategies.

Monitoring of environmental quality indicators by the Branch occurs on a continual basis. On-site inspections are regularly conducted in response to public enquiries and environmental incidents. To support these data gathering functions, as well as the Department's regulatory program, the Branch operates the Province's environmental analysis

laboratory. The prime regulatory role within the Branch is the administration of New Brunswick's Environmental Impact Assessment Regulation. The personnel included One Director, two Section Chiefs, one Coordinator of Scientific Studies, six Environmental Officers, one Engineer, two Engineering Technicians, seven Laboratory Technologists, eleven Inspectors and seven administrative/support staff.

Environmental Quality

During 1987-88, Section personnel monitored the state of aquatic systems, compliance with issued approvals to discharge, and the effects of waste discharges on the environment. Advice on environmental protection was provided to other sections of the department, government agencies and industry. One staff member also served on the provincial Pesticides Advisory Board.

A variety of aquatic systems were surveyed to provide long term baseline data. Additional surveys were aimed at specific issues such as identifying sources of nutrient contribution to the Kennebecasis River. Results of this investigation are being used as a basis to modify or remove the sources identified. Work continued on phosphorus dynamics modelling of Greenhill Lake, and a plan was developed to reduce the nutrient input which has eutrophied the lake. A study of the effects of sewage disposal on the water quality of Murphy Lake continued.

Monitoring of five mining discharges was carried out to ensure compliance with issued approvals. Background water quality data was gathered from two additional areas proposed for mineral development. Other developments reviewed for potential effects on water quality included: 10 sewage treatment plants, 15 aquaculture projects, 96 subdivisions and 22 dredging projects.

As part of the acid rain program, weekly precipitation chemistry was monitored at Nictau, Harcourt, Holtville and Magaguadavic Lake. Results showed that the pH of rain was 4.6, one unit below that of normal rain (5.6). A study of daily precipitation chemistry near Saint John commenced in co-operation with N.B. Power to determine the relative amounts of sulphur deposition from local and distant sources.

The federal/provincial study initiated last year continued in an effort to determine the role of ozone in deterioration of white birch near the Bay of Fundy. Exposure was measured using ozone-sensitive tobacco plants. Concentrations exceeded 0.04 ppm (level at which sensitive species exhibit injury) for 136 hours of the 16 week survey.

Sugar maple stands were evaluated for maple decline

symptoms in co-operation with the Canadian Forestry Service and the Department of Natural Resources and Energy. Stands ranging from healthy to severe decline were identified. Vegetation samples were also collected in the Fredericton area to evaluate the contribution of a local scrap yard to trace metal levels.

Analytical Services

The Analytical Services Section provided analytical and data handling services to three Branches of the Land and Water Division. The Section analyzed 78,000 parameters, a slight increase from the 1987 total of 75,000. Correspondingly, the dollar value of work performed increased from $526,000 in 1986 to $541,000 in 1987.

The laboratory quality assistance program was fully implemented during the year. A control charting software program was designed and used to monitor and upgrade the laboratory's analytical capabilities. The Section continued its participation in programs and studies aimed at ensuring accuracy of laboratory testing results.

In 1987-88, new methods were developed for 16 polyaromatic hydrocarbons, chlorophenols, chlorothalinil, phorate and disulfoton. All techniques were developed using a gas chromatography/mass spectrometry system. The data management system was greatly enhanced with the development of software package and purchase of computer equipment for the Section. This resulted in major saving of external computer charges and better control over laboratory operations.

Section staff continued coordination of scientific studies during the year. Investigations in the area of acid precipitation included effects of acid loading on streams during snowmelt, and impacts of surface water acidification on residential drinking water supplies. Staff participated in the negotiation of a Federal/Provincial Water Quality Monitoring Agreement, the Environmental Committee to the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers, the National Research and Monitoring Coordinating Committee and the Provincial Planning Committee.

Assessment and Planning

The Assessment and Planning Section reached a milestone in its work with environmental impact assessment with promulgation of the EIA Regulation under the Clean Environment Act on July 13, 1987. Prior to this date, EIA screenings had been conducted under the Provincial Policy for Environmental Impact Assessment (EIA). With implementation of the EIA Regulation, the number of required registrations increased

significantly. Thirteen undertakings were registered with the Minister, including projects involving the provincial government, crown corporations, and the private sector.

These included the Coleson Cove Generating Station Orimulsion Conversion, the Campobello Resort Hotel, the Lac Minerals Tin Mine and various waste disposal proposals. Following the screening process, it was determined that the majority of these registrations were not required to undergo a formal EIA. In some cases, Ministerial conditions were attached to this decision.

Screening procedures continue on several other registrations, as additional information is required before a final determination can be made on whether the projects will be subject to EIA. Additional undertakings reviewed by the Section with respect to possible registrations under the regulation included developments affecting wetlands and transportation projects.

The Section continued its involvement in other environmental planning activities and its participation on several interdepartmental committees. Committee involvement included representation on the Land Management Advisory Committee, the Belledune Environmental Monitoring Committee, the Pesticides Advisory Board, the Provincial Biomedical Waste Task Force, the Mine Review Committee, and the Interdepartmental Committee on Beverage Container Legislation.

Environmental planning activities included coordination of a consultant's study on the preservation of the Beresford barrier beach, advice with respect to the future use of other important coastal resources, advice on the environmental aspects of a planned expansion of the Tracadie Military Range, and a continuing presence in the coordination of mining approvals and mine reclamation plans. Section staff also provided liaison between the Department of Transportation and provincial naturalists in the protection of sensitive habitats related to transportation projects screened out of the EIA process.

Inspection and Enforcement

The Inspection and Enforcement Section experienced considerable operational changes during the fiscal Year. Five additional Environmental Inspectors were hired to supplement existing staff in the enforcement of the newly proclaimed Petroleum Product Storage and Handling Regulation. The vacant position in the Grand Falls Region was filled and students were hired under the federal/provincial Job Creation Student program to supplement both field and office duties.

The program to equip each vehicle in the Section with mobile radios to access the Provincial Integrated Radio Communication System was begun. Staff also attended and/or presented a number of seminars relating to emergency response to petroleum and chemical spills and responded to a number of environmental complaints.

LAND USE PLANNING BRANCH

The Land Use Planning Branch administers the Community Planning Act to ensure effective land use throughout the Province. It provides planning services to unincorporated areas and municipalities, as well as administrative and financial assistance to support the development of land use plans. In addition, the Branch works to ensure public awareness and participation in land use policy and planning development. Significant financial assistance is also provided to support the operation of 8 separate District Planning Commissions across the province.

The personnel of the Branch included one Director, one Community Planning Administrator, six Community Planners, one Cartographic Technician, eight Planning Technicians and one administrative/support staff.

Planning

The Branch continued to provide consultative services to municipalities but placed considerable emphasis during the year on land use planning activities in unincorporated areas. Staff also worked closely with the Water Resources Branch in initiating development of basic planning statements for the Province's watersheds.

Personnel reviewed municipal plans for the Towns of Quispamsis and Nackawic and prepared basic planning statements for Loch Lomond, Noonan, Upper St. Mary's, Westfield, St. David Parish, St. Stephen Parish, Kingston Parish, Studholm, Lincoln, Rusagonis-Waasis and Kingsclear. Staff also provided input to the Local Government Administration Branch in boundary changes, as well as downtown redevelopment in Newcastle.

Provincial Planning Committee

The Provincial Planning Committee includes representatives from several New Brunswick government agencies and considers requests for approval of subdivision proposals or variances under established land use regulations which apply to unincorporated areas. During the year, the Committee met on 28 occasions and made decisions on 603 subdivision proposals and 61 other applications, including variances in set-backs, as

well as zoning and building regulations. During the fiscal year, 1,152 subdivisions were approved creating 1,677 lots, and 759 building permits were issued to the value of $33,271,016.

BUILDING PERMITS/SUBDIVISIONS

County	No. of Permits	Value of Construction	No. of Subdivisions	No. of Lots Created
Carleton	28	1,283,000	169	195
Charlotte	25	684,200	88	128
Gloucester	88	1,612,540	38	41
Kings	14	429,200	204	325
Madawaska	11	171,961	50	76
Northumberland	37	2,398,378	101	191
Queens	27	782,900	71	89
Restigouche	44	1,106,725	23	30
Saint John	72	2,625,800	48	60
Sunbury	82	2,877,550	50	84
Victoria	25	995,762	108	174
York	306	18,303,000	202	284
TOTAL	759	33,271,016	1,152	1,677

WATER RESOURCE PLANNING BRANCH

The primary role of the Water Resource Planning Branch is to manage the Province's surface and ground water resources for the optimum benefit of New Brunswickers. Personnel consisted of a Director, three Hydrogeologists, five Engineers, two Meteorological Technicians, five Engineering Technicians, one Well Development Officer and two administrative/support staff.

As part of the Department's expanded emphasis on integrating land and water use planning, development of the watershed protection program continued during the year. The objective is to coordinate land and water use activities within drinking water supply watersheds. In this connection, Staff work in close conjunction with the Land Use Planning Branch, other government departments, and various municipalities.

Water Resource Evaluation

In support of expanded watershed protection, seven studies were commissioned to prepare the designation documents for watersheds used as a drinking water supply. These watersheds serve the cities of Campbellton, Edmundston and Saint John, the Towns of Saint Andrews and Rothesay, as well as the villages of Perth-Andover and Bath. In addition, the process of designating a water supply watershed as a protected area was initiated for the Village of Saint Quentin. A total of fourteen waterworks projects were also reviewed by the Branch in conjunction with issuance of certificates of approval under the Water Quality Regulation.

Water level and discharge measurements obtained at New Brunswick's hydrometric network stations provide the basis for managing the Province's water resources, and the data base required for planning and development of domestic and industrial water supply projects. The hydrometric network consisted of 85 stations during 1987-88. The Branch also operated 23 groundwater stations, for both hydrometric and management purposes and for basic groundwater level data. Production of the "Monthly Water Resources Condition Statement" continued for distribution to various agencies and water resource interests.

A two-year study on the existing surface water monitoring network in New Brunswick was completed. It showed that insufficient flow records existed for small drainage basins and more stations were needed in Central New Brunswick for regional hydrology purposes. Specific network improvements were identified to satisfy these hydrologic requirements. A three year project to monitor and document river ice processes and the winter regime on the Restigouche River was also initiated during the year, in conjunction with the federal government.

The Branch Weather Centre continued to provide specialized weather forecasts for the Saint John River Basin in connection with flood and flow forecasting, as well as water budgeting activity. Specialized forecasts, advisories and warnings were also produced to support various programs in other provincial agencies, such as forest fire weather watch, hydro-electric power load forecasting, air quality episode forecasting, highway snow removal and maintenance, as well as emergency measures coordination.

Water Resources Development

Forty-six drilling firms and 101 well drill operators held licences in New Brunswick during the year. A total of 1899 well logs were submitted to the Department, and pertinent data on each well drilled were required as a permanent record for both the owner and the Province.

Mr. J. Saab of Saint John continued as Chairman of the Water Well Drilling Advisory Board. Discussions centred on the need to provide adequate on-site inspection of newly drilled water wells. Consultations were held with the Departments of Health and Community Services and Labour on provision of assistance in this regard. The first class from the three year Water Well Driller's trade course graduated during the year.

A baseline water chemistry study of all public water supply sources was conducted to provide researchers with adequate data to explain any changes in basic water quality through time. Provision of technical services to municipal water utilities continued to support the search for new or alternative water supply sources and evaluate quality or supply problems. In total, 13 water source approvals were issued.

Technical assistance was provided to support water supply studies in McLeod Hill, Grand Manan, and Cap Pelé. This included formulation of terms of reference, problem definition discussions with consultants, and attendance at public meetings. The growth of aquaculture and fish processing industries in the province also resulted in numerous requests for technical assistance in developing new water sources.

Staff were actively involved in completion of a detailed investigation of hydrogeology at the Domtar plant in Newcastle to assist the Environmental Protection Branch in analyzing contamination problems at the site. The Branch also assisted in development of training course programs in a variety of academic, professional and trade settings, and contributed to establishment of the Groundwater Studies Group at the University of New Brunswick.

Flood Damage Reduction

The Flood Damage Reduction Program in New Brunswick is conducted under the terms of the Canada-New Brunswick General Agreement Respecting Flood Damage Reduction. Negotiations to amend and extend all agreements under the Program were carried out during the 1987-88 fiscal year. Phase II of the Walker Brook Flood Plain Study was initiated late in 1987 and preliminary work was also undertaken on assessing flood damage potential on the Nashwaak and Magaguadavic Rivers.

The Saint John River Forecast Centre commenced daily operations on March 16, 1987 which continued until April 30th. The Centre provided a continuing flow of information to NBEMO, other provincial and federal agencies, and the general public, as ice jamming and high flood waters wrought damage in several areas of the province during this period. As part of the overall Centre program, the Kennebecasis River Flash Flood Forecasting System became fully functional during the fiscal year. The information it generates will be of significant value in refining future forecasting techniques and procedures.

Ice measurement and ice jam observation projects were continued under the guidance of the federal-provincial Subcommittee on River Ice. The objective of this program is to provide data which will ultimately permit the Forecast Centre to increase its effectiveness in forecasting ice movements, ice break-up and the resultant ice jam flooding.

Watercourse Alteration Control

Under the Watercourse Alteration Regulation, a permit is required for all alterations to existing watercourses within the provincial boundaries, whether temporary or permanent. A total of 396 applications were received during 1987-88 which represents an increase of 40% over the previous year. This change results primarily from the increased number of field staff within the Department of Natural Resources and Energy who have been designated to enforce the Regulation, and a general rise in public awareness.

ENVIRONMENTAL PROTECTION BRANCH

A prime objective of the Environmental Protection Branch is to ensure compliance with a wide range of regulatory requirements established under the Clean Environment Act. This includes administrative responsibility for regulations covering such issues as water quality, air quality, pulp and paper industry emissions, petroleum storage and handling, and asphalt paving plants.

The Branch also supports development of municipal water and wastewater treatment systems throughout the province, administers the Pesticides Control Act as well as solid and hazardous waste management programs. Branch personnel during the year included one Director, five Section Chiefs, eight Engineers, nine Engineering Technicians, seven Environmental Officers, two Executive Officers, one Water System Supervisor and five administrative/support staff.

Air Quality

This Section is responsible for the maintenance of acceptable air quality through the operation of monitoring and modelling programs and the enforcement of three regulations under the Clean Environment Act: the Air Quality, Pulp and Paper Industry Emission, and Asphalt Paving Plant regulations. Provincial standards have been set for the most common air pollutants. Other pollutants are assessed through the Department's approval systems, on a case by case basis.

The most significant event during the year was the signing on October 8th of the "Canada/New Brunswick Agreement Respecting a Sulphur Dioxide Reduction Program". With this action, New Brunswick joined other eastern Canadian provinces in a pledge to reduce such emissions by 50% from the 1980 levels, by 1994. The Province's agreement is to limit emissions of SO2 to 185,000 tonnes annually by that date. The first report to Environment Canada under the agreement was filed in March, 1988.

The Section continued its ongoing examination of available emission control technologies and operating systems to assist in determining how the Province can best meet its obligations in this regard, which also reflect an earlier agreement adopted by the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. Progress has been achieved in recent years, as it is estimated that provincial SO2 emissions have been reduced by 35% since 1980.

Industrial sources of sulphur dioxide and other pollutants are required to monitor significant stack emissions and report these results annually to the Department. The impact of locally produced and background pollutants are measured by a combination of several monitoring systems operated by industry and audited by the Province, as well as other monitoring systems operated by the Province and audited by the federal government. The Section acts on the results of both emission test results and ambient air quality data to develop new policies or more stringent approvals to rectify problem situations.

Industry-operated air monitoring programs, audited by the Section, continued in Edmundston, Atholville, Dalhousie and Belledune. The Cormier School site in Edmundston continued to indicate frequent short-term exceedances for both S02 and particulate matter emissions. Fraser Inc. continued to work with Section staff on developing a solution to these problems and by year's end, a new system was under development which should become operational in the coming year.

Monitors near Point la Nim and Belledune recorded occasional S02 emission exceedances during the year with relatively high peak values. Changes in operating procedures and dispersion modelling are being initiated at NB Power's Dalhousie Generating Station in response to the Point la Nim data. At Belledune, staff continued to work with Brunswick Mining and Smelting to examine alternative methods of avoiding S02 exceedences during plant start-up and shut-down operations.

The air quality monitoring system operated by the Section in Saint John continued to show general compliance with provincial standards due primarily to improved source controls. Ozone concentrations continued to exceed the standard in the summer months. This pollutant is largely a result of the long range transport of pollutants from areas to the west and southwest of the province. Concentrations of sulphate in the air were also monitored at eight locations in the Saint John area. The objective of this effort is to determine if local sources are major contributors to the dry deposition of this acidic pollutant.

The question of whether emissions of sulphur dioxide and nitrogen oxides from local industry contribute significantly to the level of acid deposition in the Musquash watershed has been the subject of ongoing analysis since 1984. Agreement was reached with NB Power in 1987 to develop a greatly expanded joint monitoring study to further examine these relationships. This program will assist both parties in determining whether additional controls on sources of these pollutants will be necessary. It is expected that the expanded monitoring system will be fully in place in the new fiscal year.

Twenty-eight air quality approvals were issued during 1987/88 and stack emission tests for particulate matter were received on some 20 sources within the Province. Emissions above regulated or approved levels were primarily of a minor nature and programs were initiated with the owners to reduce them. The Section also assisted the Fire Marshal's Office with enforcement of regulations governing proper gasoline nozzle sizes for leaded and unleaded fuel. This initiative was taken to reduce the amount of misfuelling of automobiles in the province, as this leads to increased ozone formation and acid rain.

Industrial Wastes

From the regulatory perspective, the Industrial Wastes Section is primarily concerned with administering the Water Quality Regulation under the Clean Environment Act. During the year, 27 Certificates of Approval were issued under the regulation. Such approvals typically set standards for allowable discharges and establish operating requirements for the production process itself, as well as for any water pollution abatement equipment incorporated in the facility.

Approvals also establish monitoring requirements which a company must follow in providing data to the Department on its liquid discharges. In cases of existing facilities, rather than new operations, such approvals can include establishment of compliance schedules which set time frames for the completion of improvements deemed necessary by the Department.

In 1987/88, the Section also processed more than 50 requests from the Federal Department of Regional Industrial Expansion to review financial assistance applications for environmental acceptability. A similar review process regarding applications under the Small Industry Financial Assistance Program of the Department of Commerce and Technology continued during the year, and dealt with more than 500 applications.

There are 11 pulp and paper mills in New Brunswick. Depending on the nature of the production process employed, and the location of the plant, existing water pollution abatement systems can utilize in-plant process controls, and/or exterior facilities such as clarifiers for reduction of suspended solids, as well as effluent treatment facilities for reduction of organic matter.

The Water Quality Regulation requires the companies concerned to submit monthly monitoring data to the Section on their effluent discharges. Such data is subsequently compared against Department monitoring information collected from the same location and used in determining the need for system adjustments to meet compliance standards established under the Regulation.

During 1987/88, both the Lake Utopia Pulp and Paper and Consolidated Bathurst plants were involved in major construction programs aimed at modernizing and upgrading their water pollution abatement technology. These projects are scheduled to begin full operation during 1988, and will dramatically reduce discharges of biochemical oxygen demand to the receiving waters concerned.

In the mining sector, the Caribou New Brunswick mining project in Gloucester County was the subject of detailed review by the Section during the year, in conjunction with staff from the Environmental Sciences Branch. The new owners of this former Anaconda mine site west of Bathurst are Resources Exploration Limited of Australia. The undertaking is planned as a 700,000 tonne per year mine and mill complex for copper, lead and zinc.

During the regulatory review, a public meeting was held to provide an opportunity for local residents to discuss the environmental control proposals put forward by the Company. Approvals for preliminary construction activity were issued and a determination on approvals for construction and preliminary test operations at the site will be made early in the new year. In the meantime, treatment of water and surface runoff from the site continued with a high degree of efficiency.

A separate public meeting and regulatory review process was carried out in the spring of 1987 regarding the proposed Northumberland gold mining operation near Campbellton. No approvals were issued, as the timing of the project was subsequently delayed by Northumberland for reconsideration in 1989.

In the case of the Brunswick Mining and Smelting Corporation # 12 site, facilities for the treatment of the mine and mill effluents generally operated well during 1987/88. However, as in previous years, the effluent contained high concentrations of thiosalts and the South Little River remained acidic. Research on the cause of the foam at the mouth of South Little River has yet to produce conclusive information on either the cause, or the solution, to this problem.

A new wastewater treatment plant was built during the year at the Gordex gold mine near Cape Spencer on the Bay of Fundy. Problems were encountered in treating the spent solutions to specifications during the winter months and the Section is continuing to work with the Company on finding a solution.

In the food processing sector, monitoring tests showed the new secondary treatment system for effluent from the McCain's Ltd. plant at Florenceville had reduced the organic load by about 50%. Further refinements are needed, however, before the discharge requirements set by the Department are met.

The Section continued its cooperative review of livestock operations with the Department of Agriculture and Rural Development. The storage and disposal of piggery wastes remained a serious issue in the north-west part of the province. A longer term consolidation and restructuring of

the industry in the region is now viewed as offering the best opportunity for improvements in overall levels of environmental control.

The commercial growing of salmon and trout is a rapidly expanding area in the industrial field. The major environmental concerns to be addressed are siltation caused by erosion, water eutrophication, potential conflict with other water users, and watercourse alteration concerns (stream flow diversion, etc.). The Section coordinates review of environmental protection plans submitted by aquaculture developers and issues joint approvals which reflect the concerns of the appropriate agencies.

Toxic Substances

The mandate of the section is to regulate the use of pesticides in New Brunswick as specified under the Pesticides Control Act. The section also promotes the safe use and disposal of pesticides.

In 1987, 77 permits for aerial and commercial applications of pesticides in forestry, agricultural, industrial, structural, lawn and landscape, and research applications were issued by the Minister. Section staff spent more than 700 hours on-site monitoring those applications for permit compliance.

Approximately 43 per cent of this time was spent in the forestry sector with the spruce budworm insecticide and the conifer release programs. Eleven per cent of this time was spent in the agricultural sector monitoring the aerial application of agricultural pesticides and nine per cent in the monitoring of commercial lawn and landscape applications.

The department's toll free telephone number for public reporting of pesticide-related incidents and complaints was in operation as a twenty-four hour service from May until late September. A total of 53 complaints were received and investigated by section staff, primarily in the forestry and agricultural sectors.

Monitoring of groundwater for agricultural pesticides continued in 1987/88, primarily involving wells in Carleton and Victoria Counties. A number of analyses were also carried out for pesticides related to the spruce budworm spray program.

The agricultural pesticide container clean-up program was continued, using various media to inform the agricultural community about recommended methods of disposal, as well as the monitoring of cleaned-up sites, and the clean-up and posting of illegal pesticide container dump sites.

The staff provided support services for the Pesticides Advisory Board, which held 3 regular, 1 public, and 3 special meetings with user groups; received and issued 54 vendors' licenses, 48 operators' licenses, 267 appliers' certificates; and reviewed 77 permit applications, and prepared for publication the 1987 Pesticide Usage Report and the 1987 EMOFCO (Environmental Monitoring of Forest Control Operations) Report.

The Section was also involved in coordinating a major federal-provincial research project entitled "Estimating off-target ground deposition of helicopter-applied glyphosate sprays in forestry". The study provided important information relative to buffer zone development and regulatory policy.

Petroleum Storage Management

Established in June, 1987, this Section administers the Petroleum Product Storage and Handling Regulation, which was promulgated on August 10th.

The Regulation requires that petroleum storage systems must be licensed, and carry third part liability insurance against accidental discharge of petroleum product.
It also requires removal of all steel underground petroleum storage tanks without cathodic protection throughout the province. Storage tank owners must dispose of these units according to timetables related to the length of time the systems have been in place.

Owners of underground storage tank systems planning to excavate, relocate, reuse, destroy or dispose of a system must first obtain the necessary approvals from the Department. Provisions are in place regarding labelling and disposal procedures, as well as guidelines governing the reuse of excavated tanks. Owners must conduct regular inventory control measurement of petroleum product in their storage systems, and inform the Section of any changes in name, ownership, or nature of the licensed business.

The Regulation requires that all new petroleum storage tank systems meet national standards developed for construction and installation of such units. Engineering guidelines for proper design and installation of petroleum storage systems, in sensitive and non-sensitive areas, were distributed to industry representatives during the year.

Companies wishing to be licensed by the Department as installers of these new systems must successfully complete a prescribed training program at the Chatham Campus of the New Brunswick Community College.

PETROLEUM STORAGE MANAGEMENT DATA - 1987/88

Registry:

Total Number of Sites	2833
Number of Abandoned Sites	159
Number of Temporary Inactive Sites	76
Number of Closed Sites	155

Engineering:

Total Number of Applications	364
Number of Class "A" approvals	154
Number of Class "B" approvals	208
Number of New Installations	104

Inspections:

Number of Inspections	1862
Number of Violations Notice	34

Sanitary Engineering

The Sanitary Engineering Section is responsible for administering programs dealing with sewage collection and treatment, public water supply systems, as well as solid and hazardous waste management.

The Section provides financial assistance to communities for construction of sewage collection and treatment facilities through three separate funding programs. Total funding allocated during the year include: $ 11,800,000 in Water Pollution Control Grants, $ 9,000,000 in Municipal Sewage Grants, and $ 800,000 in Special User Fee Grants. Staff worked closely with municipalities and their consultants in the design and construction of these facilities.

One hundred and eight certificates of approval were issued under the Clean Environment Act for the installation of water and sewage projects. Major projects completed during the year included:

Black's Harbour - Sewage collection and treatment

Bristol - Sewage collection and treatment

Kedgwick - Sewage collection and treatment upgrading

Michaud Sewerage Commission - Sewage collection

St. George - Sewage collection and treatment

Verret - Water system

Construction was initiated and continued on the following projects:

Greater Moncton Sewerage Commission - Major trunk sewers and pumping Station
Renforth - Expansion of sewage treatment facilities

An extensive monitoring program was conducted to assess the compliance of wastewater treatment plants with provincial standards. Fourteen of the 22 municipal activated sludge plants and all 81 municipal stabilization ponds were evaluated. A number of smaller, private systems which serve institutions and housing developments were also monitored.

A new program was implemented requiring system owners to report to the Branch on a quarterly basis in regard to all by-passing events at pumping stations and treatment plants. A data base is being developed to collect and assess this information. It will also enable Section staff to inform other provincial and federal departments of the details surrounding these events.

Seven training courses and three seminars were offered to individuals who operate wastewater treatment and collection systems, as well as water treatment and distribution plants. A total of 103 people participated in these events. A french-language version of the water systems training course is being developed and should be available by the spring of 1989.

A voluntary certification program for water and wastewater system operators is also now available in New Brunswick. Administered by the Atlantic Canada Water & Wastewater Voluntary Certification Board, Section staff are responsible for coordinating the program in the New Brunswick. Future classification of all municipal treatment plants as well as collection and distribution systems is expected to become an integral part of the program.

Solid Waste Management

Solid waste management activities gained momentum during 1987-1988. Section staff worked to develop and implement New Brunswick's regional solid waste program, while continuing to

monitor and upgrade existing waste disposal facilities throughout the Province.

Reference materials were developed detailing the technical, environmental, economic and social aspects of solid waste management options in New Brunswick. A planning guide outlining the necessary steps, studies and issues to be addressed in formulating regional solid waste programs was completed as well. In addition, a solid waste transportation computer model was developed to assist regions in planning and developing transportation systems for their areas. Section staff also offered technical advice on the development of the Department's public information kit on solid waste management in New Brunswick.

All of this background information is used by the Department to support the five regional solid waste provisional committees currently active in the Province. To date, such committees have been established in Kings, Kent and Restigouche Counties, the Acadian Peninsula, and the Westmorland-Albert Region. Each group is responsible for consulting with local residents to develop a strategy for managing solid waste in their particular region.

The Section provided financial assistance to the Fredericton Region Solid Waste Commission for development of a recycling facility at its sanitary landfill. The plant, which is expected to be operational in the fall of 1988, will process reusable components of domestic waste and paper from various office buildings in the Fredericton area.

Staff continued to work with the Nepisiguit Chaleur Solid Waste Commission on design and operational details for a proposed sanitary landfill for the region. Officially formed during the year, the Commission replaces the provisional committee whose efforts led to development of the proposed regional system. Completion of an environmental impact assessment on the project is expected in the fall of 1988.

Department staff continued monitoring waste management practices at disposal sites throughout the Province, promoting improvement, and working with site operators to resolve problems. A major accomplishment during the year was development of comprehensive fish waste disposal guidelines, directed at eliminating land disposal of specific fish wastes in the future.

The Department's new petroleum storage tank replacement program increased the volume of petroleum contaminated soil requiring disposal in various parts of the province. Section personnel worked to develop policies and programs for effective short and long-term management of these wastes. Staff also

consulted with industry representatives to increase recycling of vehicle bodies at disposal sites in the province.

Hazardous Waste Management

Hazardous waste staff worked in a coordinating capacity with industry and various government departments on monitoring low-level PCB decontamination, as well as supervising clean-up operations throughout the Province.

The federal manifest system used to track the movement of hazardous wastes indicated that between April 1, 1987, and March 31, 1988, a total of 93.6 metric tonnes of hazardous wastes were shipped out of the Province to specialized treatment facilities. Additional hazardous waste generators were registered during the year, and the increased number of applications identified the need for a more structured registrations program in the Province.

Program staff worked closely with industry to successfully decontaminate more than 40,000 litres of mineral oil contaminated with PCBs at levels above 50 parts per million. An important development during the year was the creation of an interdepartmental biomedical waste task force. This group identified the need for improved management of biomedical wastes and staff were involved in developing draft guidelines for effective handling of this material in New Brunswick.

LEGISLATIVE LIBRARY
BIBLIOTHEQUE DE L'ASSEMBLÉE
LEGISLATIVE
JAN 1 1 1990
FREDERICTON, N.B.

RAPPORT ANNUEL

1987 - 1988

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Honourable Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to submit the report of the Department of Municipal Affairs and Environment for the fiscal year ended March 31, 1988.

Yours sincerely,

Vaughn Blaney

Vaughn Blaney
Minister

The Minister of Municipal Affairs
and Environment
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to submit for your information the annual report of the Department of Municipal Affairs and Environment for the year ending March 31, 1988.

A summary of the activities of each branch in the Department follows.

Respecfully submitted,

Pierre C. Marquis

Pierre C. Marquis
Deputy Minister

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le mandat du ministère est de servir la population du Nouveau-Brunswick en favorisant une administration locale ordonnée, en protégeant la qualité de l'environnement et en coordonnant l'utilisation des ressources du sol, de l'air et de l'eau.

La Loi sur les municipalités et la Loi sur l'assainissement de l'environnement confèrent au ministère des compétences en matière d'administration des programmes et de réglementation. Outre ces lois et la gamme de règlements qui s'y rattachent, d'autres textes législatifs accordent au ministère des pouvoirs dans divers domaines : protection civile, évaluation foncière, élections, contrôle des pesticides et prévention des incendies. La responsabilité du ministère quant à l'administration des districts de services locaux étend son mandat bien au-delà des limites municipales; il englobe aussi la planification et la prestation de services dans toutes les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Le ministère comprend deux grandes divisions : la Division des services aux administrations locales et la Division de l'utilisation des terres et de l'eau. Ces deux divisions relèvent d'un sous-ministre adjoint. Une direction distincte de la politique, de l'administration et des communications dirigée par un directeur exécutif offre un service de soutien administratif à l'ensemble du ministère.

Le sous-ministre siège au Comité général de gestion formé des deux sous-ministres adjoints et du directeur de la politique, de l'administration et des communications. Le groupe de gestion principal du ministère est formé du Comité général de gestion, des directeurs de chaque direction dans les divisions d'exploitation et des gestionnaires de la direction de la politique, de l'administration et des communications.

Un certain nombre de conseils et de groupes consultatifs rendent également compte au Ministre sur des sujets relevant de la compétence du ministère. Ceux-ci comprennent : la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, le Comité provincial d'urbanisme, le Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick, le Comité consultatif sur la prévention des incendies, le Comité consultatif pour le forage de puits et la Commission consultative des pesticides.

DIRECTION DE LA POLITIQUE, DE L'ADMINISTRATION ET DES COMMUNICATIONS

La tâche principale de la Direction de la politique, de l'administration et des communications consiste à coordonner les services de soutien offerts au Ministre, au sous-ministre et aux deux divisions d'exploitation.

Le rôle général de coordination de la politique de ce service comprend l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques qui simplifient la prise de décisions au sein du ministère et contribuent à la prestation efficace d'une vaste brochette de programmes. La direction agit comme analyste des politiques du ministère. Cette fonction englobe l'évaluation des politiques et des programmes en vigueur, l'élaboration de nouveaux programmes et politiques, ainsi que des activités de recherche, au besoin.

Une des principales préoccupations de la direction en 1988-1989 a été de mettre au point et d'implanter un mécanisme de planification stratégique au sein du ministère. D'importants progrès ont été réalisés depuis la préparation d'un document initial de planification stratégique en décembre. Le but ultime est d'obtenir, pour le ministère, un système de planification complètement intégré qui reliera, au processus budgétaire annuel, la stratégie de développement de 3 à 5 ans et la planification des méthodes. Dans le cadre de cette initiative, la direction met l'accent sur la mise en place d'une évaluation coordonnée des programmes, d'un mécanisme global de développement des ressources humaines, de directives et de modalités uniformes d'administration financière et de stratégies de communication à long terme pour l'ensemble du ministère.

La Direction de la politique, de l'administration et des communications se compose de quatre sections : la planification et l'évaluation des programmes, les services administratifs, l'amélioration de la productivité et le développement des ressources humaines et les communications.

Planification et évaluation des programmes

La Section de la planification et de l'évaluation des programmes coordonne la politique, la planification et l'évaluation des programmes afin de soutenir les activités du ministère. Ses fonctions comprennent aussi bien la planification stratégique et l'évaluation des programmes que la liaison avec les organismes centraux afin d'adapter la politique du ministère à la politique plus générale du gouvernement. Elle doit en outre préparer les mémoires présentés au Conseil exécutif et au Comité du cabinet sur la politique et les priorités.

L'élaboration et la mise en oeuvre du processus de planification stratégique au sein du ministère ont constitué des priorités, particulièrement pendant les six premiers mois de l'année financière. Au cours du printemps et de l'été, la section a poursuivi son travail de coordination pour la mise en vigueur officielle du nouveau règlement de la province sur le stockage et la manutention des produits pétroliers, et de celui sur les études d'impact sur l'environnement.

Le personnel a également travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la Justice en vue d'apporter plusieurs modifications à la législation actuelle. Celles-ci comprennent des modifications à la Loi électorale; à la Loi sur les élections municipales; à la Loi sur l'assainissement de l'environnement et à la Loi sur l'aide aux municipalités. Un travail d'élaboration de politiques à plus long terme a été entrepris, en collaboration avec plusieurs autres organismes, concernant les nouvelles approches qui pourraient être adoptées pour réglementer les pratiques agricoles dans la province.

Au cours de l'automne et de l'hiver, on a accordé la priorité à une révision exhaustive des politiques à considérer par le gouvernement relativement au projet de loi sur la qualité de l'eau. Cette révision servira de base pour un document de débat public qui sera présenté par le Ministre à l'Assemblée législative lors de la session du printemps de 1988.

La surveillance du nouveau système mis sur pied l'année précédente pour le calcul des subventions inconditionnelles aux municipalités a été une autre tâche importante entreprise par la section en 1987-1988. Le personnel a également coordonné le débat public sur la constitution éventuelle en municipalité du district de services locaux de New Maryland. Le personnel de la section se composait d'un directeur et d'un analyste des politiques.

Services administratifs

La Section des services administratifs est chargée d'assurer des services financiers et de soutien coordonnés pour les activités du ministère. Ses tâches comprennent la coordination du budget annuel du ministère, l'élaboration des directives et des modalités d'administration financière, l'autorisation du versement des subventions et des mandats divers, la réception et le dépôt des recettes, la prestation d'un soutien administratif dans les domaines de la comptabilité, la gestion du parc de véhicules du ministère, les télécommunications et l'affranchissement du courrier.

En 1987-1988, la section s'est consacrée principalement à la préparation et à la coordination du budget en tenant compte des nombreuses nouvelles exigences du gouvernement central en matière

d'administration financière. Ces tâches englobaient la révision financière indépendante entreprise peu de temps après l'élection générale provinciale et le changement de gouvernement, de même qu'un début d'analyse détaillée des possibilités de récupération des coûts dans l'administration des programmes du ministère.

Le travail a débuté au cours de l'année par une étude générale des modalité de gestion financière pour le ministère, suivie de la préparation d'un guide pour aider les directeurs de programmes à appliquer une approche constante dans tous les domaines d'exploitation. La section a aussi coordonné l'emménagement par le ministère à Fredericton dans un nouvel édifice plus central, situé au 364, rue Argyle. Il a fallu coordonner les contacts avec le propriétaire de l'édifice, les entrepreneurs en rénovation des édifices, le personnel de service, les fournisseurs d'équipement et de fournitures de bureau et assurer la surveillance générale du déménagement proprement dit.

La section a assumé des responsabilités semblables concernant la planification et la mise en oeuvre des activités de relogement des bureaux régionaux du ministère. Le personnel de la section comprenait un directeur, deux comptables, deux agents du service de la paie, un responsable des méthodes comptables et deux employés administratifs ou de soutien.

Amélioration de la productivité et développement des ressources humaines.

Cette section est chargée de coordonner l'élaboration de systèmes et de directives de gestion des ressources humaines intégrés à la planification ministérielle; d'offrir des services consultatifs aux gestionnaires et aux employés, de gérer les diverses ressources humaines et exercer des fonctions de soutien. Les fonctions précises de la section comprennent le recrutement du personnel; les dossiers des employés; la gestion de la rémunération et des avantages sociaux; la classification et les domaines touchant les relations de travail, ainsi que le respect par le ministère, des programmes d'égalité d'emploi et d'action positive.

Au cours de l'année financière, seize concours de recrutement ont attiré 898 candidatures. Vingt-trois nouveaux employés ont été nommés à des postes tandis que 18 membres du personnel ont quitté le ministère. Trente-trois demandes de classification et de reclassification ont été traitées, dont cinq ont donné lieu à des appels devant le Comité d'appel de classification.

En plus des postes permanents, la section s'occupe de plusieurs programmes d'emplois temporaires au nom du ministère. Grâce au programme de subventions pour la création d'emplois, par exemple, le ministère a subventionné l'emploi de 870 personnes,

ce qui représente 6 196 semaines de travail et une feuille de paie de 1 647 000 $.

Une priorité constante de la section est de réagir au nom du ministère aux propositions de gestion en ressources humaines provenant des organismes centraux du gouvernement. L'élaboration de politiques internes en ressources humaines, qui doivent être étudiées par le Comité général de gestion du ministère est aussi une tâche importante. En tout, 25 sujets différents ont été abordés dans ce contexte au cours de l'année. En outre, un système décentralisée de prévisions des salaires des employés permanents et occasionnels, qui doivent servir à la préparation des rapports financiers provisoires, a été élaboré et mis en oeuvre à l'intérieur du ministère. Le personnel de la section se composait d'un directeur, d'un agent de recrutement, de deux agents du service de la paie et du personnel, d'un analyste de systèmes et d'un employé administratif ou de soutien.

Communications

La Section des communications coordonne les communications du ministère et offre des services de soutien dans ce domaine pour l'ensemble des activités ministérielles. Son travail comprend la production de documents d'information publique, l'établissement de programmes de consultation publique, les relations avec les médias et les services de communication interne, comme le centre de documentation technique du ministère. La section assure un soutien administratif pour les activités du Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick, un organisme qui joue un rôle consultatif auprès du Ministre et dont le mandat est défini dans la Loi sur l'assainissement de l'environnement.

Parmi les publications produites au cours de l'année, on retrouve le règlement du ministère sur les études d'impact sur l'environnement, la prévention des incendies au foyer et le chauffage au bois en toute sécurité. Le premier d'une importante série de livrets sur le programme provincial de gestion régionale des déchets solides a été complété, traduit, et la production est maintenant en cours. La conception graphique d'une autre publication sur la planification des lotissements au Nouveau-Brunswick avait été entreprise à la fin de l'année. Cinq autres publications portant sur les déchets solides étaient au stade de l'élaboration à la fin de l'année; elles font partie d'un effort particulier visant à renseigner le public sur la gestion régionale des déchets solides.

Un des domaines prioritaires en 1987-1988 a été la coordination des consultations publiques pour le ministère. Des programmes particuliers de consultation sur les projets d'exploitation minière dans les comtés de Gloucester et de

Restigouche ont été entrepris, de même que la planification d'un programme de consultation sur les déchets solides dans cinq régions distinctes de la province. Du côté de la promotion, la section a coordonné la semaine de sensibilisation aux effets des pluies acides au Nouveau-Brunswick et au Maine au mois de mai et la semaine de la prévention des incendies plus intensive au mois d'octobre.

Pendant l'année, le Centre de documentation technique du ministère a traité plus de 2 000 demandes de référence distinctes. Il fait appel à diverses techniques de courrier électronique pour acheminer les documents ainsi que pour effectuer les prêts interbibliothèques auprès d'autres centres de documentation technique. Afin d'appuyer le Conseil de l'environnement, le personnel a également entamé la planification administrative de l'assemblée nationale de 1988 du Conseil consultatif canadien sur l'environnement dont le Nouveau-Brunswick sera l'hôte. Le personnel de la section se composait d'un directeur, d'un agent d'information, d'une bibliothécaire secrétaire de direction du Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick et d'un employé de soutien administratif.

Commission des emprunts de capitaux par les municipalités

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités entend les demandes d'autorisation d'emprunts de capitaux soumises par les municipalités et les organismes para-municipaux de la province.

Les membres de la Commission sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités. Cette commission comprend six membres et est présidée par le sous-ministre. Le secrétaire est au service de la Commission à plein temps et est secondé par un employé de soutien. Puisque les municipalités utilisent l'année civile, le sommaire des activités de la Commission figurant aux tableaux ci-dessous est aussi fondé sur l'année civile.

À Fredericton, dix audiences ont eu lieu au cours de l'année afin d'entendre 103 demandes d'autorisation d'emprunts représentant une somme de 38 619 000 $. 76 municipalités et commissions été autorisées à emprunter un total de 34 955 000 $ aux fins expliquées dans le **tableau 1** (voir tableau annexé).

Le remboursement de la dette impayée excède les nouveaux emprunts depuis 1985. L'adoption d'un financement échelonné sur une période de dix ans et la restriction des dépenses d'immobilisations ont réduit la dette impayée chaque année depuis 1985. Voir les **tableau II et III**.

Tableau I

MOTIFS DES AUTORISATIONS D'EMPRUNTER ACCORDÉES EN 1987 ('000)

Services	Gouvernement général	Protecteur	Transports	Hygiène environnemental	Aménagement environnemental	Loisirs et culture	Fonds généraux total	Approvisionnement en eau	Egouts	Fonds des utilités total	Total	Total
Cités	$62	$1,135	$5,716	$50	$1,114	$2,077	$10,154	$1,326	$899	$400	$2,625	$12,779
Villes	$193	$411	$6,040	$0	$927	$841	$8,412	$2,849	$1,086		$3,935	$12,347
Villages	$438	$663	$2,734	$0	$162	$371	$4,368	$2,624	$2,442		$5,066	$9,434
Commissions	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$0	$395	$0	$395	$395
Total	**$693**	**$2,209**	**$14,490**	**$50**	**$2,203**	**$3,289**	**$22,934**	**$6,799**	**$4,822**	**$400**	**$12,021**	**$34,955**

TABLEAU II DETTE IMPAYÉE

Année civile	Montant remboursé	Montant emprunté	Dette nette impayée	écart en % par rapport aux années précédentes
1984	25,6 $	32,8 $	332,3 $	+ 4,2 %
1985	30,9	32,3	333,1	+ 0,27 %
1986	34,4	33,5	331,6	- 0,45 %
1987	35,9	30,3	328,2	- 1,3 %

Le fonds de la dette nette impayée des municipalités et commissions a été modifié comme le démontre le tableau III.

TABLEAU III DETTE NETTE IMPAYÉE 1985 - 1987

	1985	1986	1987
Fonds des recettes générales	172,1 $	169,9 $	168,9 $
Eaux et égouts	144,8	141,2	135,1
Électricité	5,8	5,2	4,9
Stationnement - Saint-Jean	4,1	4,1	3,9
Logement - Saint-Jean	6,3	11,2	14,2
Industriel - Dieppe	0,0	0,0	1,2
Total	333,1 $	331,6 $	328,2 $

Fonds des recettes générales

Le pourcentage du budget du fonds des recettes générales consacré au service de la dette (remboursement du principal et coût de l'intérêt) a chuté à 17,95 %, comparativement à 15,32 % en 1982. Voir tableau IV.

TABLEAU IV COÛT DU SERVICE DE LA DETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES BRUTES - FONDS DES RECETTES GÉNÉRALES

Année	Cités	Villes	Villages	Toutes les municipalités
1982	20,11 %	16,04 %	10,80 %	17,95 %
1983	19,16 %	15,38 %	10,02 %	17,11 %
1984	18,88 %	15,55 %	10,01 %	16,98 %
1985	18,41 %	15,98 %	9,33 %	16,70 %
1986	18,31 %	15,94 %	8,86 %	16,55 %
1987	16,76 %	14,97 %	8,8 %	15,32 %

Le nombre de municipalités consacrant plus de 20 % de leur budget au service de la dette est passé de 15 en 1982 à 7 en 1987. La Commission continue d'aider les municipalités pour la tenue des registres des dépenses et des fonds d'amortissement, ainsi que pour le transfert des titres et l'élaboration du calendrier de remboursement de la dette.

DIVISION DES SERVICES AUX ADMINISTRATIONS LOCALES

La Division des services aux administrations locales a pour mandat de veiller à ce que les services de base offerts aux Néo-Brunswickois par les administrations locales soient efficaces et uniformes.

Le Nouveau-Brunswick compte six cités, 26 villes et 85 villages qui ont le statut de municipalité et des conseils municipaux élus. Pour des fins administratives, les secteurs non constitués en municipalité de la province sont divisés en districts de services locaux. Plus de 275 000 Néo-Brunswickois habitent dans ces zones à l'extérieur des limites municipales.

Si les résidents d'un district de services locaux le désirent, ils peuvent être représentés par des comités consultatifs élus lors de réunions publiques. À la fin de l'année financière, on comptait 314 comités de ce genre. Ces groupes jouent un rôle consultatif auprès du Ministre. La province a la responsabilité législative directe des administrations locales et de la prestation des services dans les secteurs non constitués en municipalité.

La Division comprend la Direction de l'évaluation, la Direction des administrations locales, l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, le Bureau du prévôt des incendies, la Direction des élections. Elle est aussi chargée de coordonner le programme d'aménagement des centres-villes.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION

La Direction de l'évaluation est chargée principalement d'établir la valeur réelle et justifiée de chaque parcelle de bien-fonds dans la province, de calculer les assiettes fiscales aux fins municipales et provinciales et d'émettre les avis d'évaluation pour tous les impôts sur les biens réels. Bien que les assiettes fiscales soient établies par la Direction au moyen de l'évaluation, le calcul subséquent des impôts fonciers dans une municipalité particulière relèvent de l'administration locale.

La direction administre aussi des programmes d'avantages fiscaux, tels que le Programme de dégrèvement et de crédits d'impôt. Par l'entremise de ses onze bureaux régionaux répartis dans les différentes régions de la province, elle dispense de l'aide et des conseils au public, aux ministères du gouvernement et aux professionnels du secteur privé concernant les biens fonciers, les valeurs des biens fonciers et relativement à des questions connexes.

Le personnel au cours de l'année se composait d'un directeur exécutif, de sept directeurs régionaux, d'un agent d'administration, d'un évaluateur en chef, de cent neuf évaluateurs et de cinquante employés administratifs ou de soutien. L'année financière de la direction coïncide avec l'année civile et aux fins du présent rapport, elle commence en janvier 1987.

Inspection et évaluation

Au cours de 1987, la direction a adopté deux nouveaux manuels d'évaluation des coûts et des cartes d'inspection sur le terrain correspondantes. Le principal objectif était d'assurer que chaque évaluateur se familiarise avec les nouvelles méthodes qui comprenaient un système métrique d'évaluation des coûts pour les améliorations résidentielles. 38 814 biens-fonds ont été réévalués au cours de l'année.

L'assiette fiscale totale des municipalités s'établissait en 1988 à 15 748 498 400 $, comparativement à 14 506 329 300 $ pour 1987, soit une augmentation de 1 242 169 100 $ ou 8,6 %. Voir tableaux ci-annexés. La valeur imposable totale de tous les bien-fonds dans la province se chiffrait à 16 561 474 900 $ ou à 8,3 % de plus que pour l'année précédente. Le coût de l'évaluation, y compris la réinspection des biens, les nouvelles constructions, les transferts, les évaluations, la cartographie, les renvois, les études connexes et la tenue du rôle d'évaluation et d'impôt était de 19,34 $ par évaluation.

Programmes de dégrèvement, d'avantages et de crédits d'impôt

Le crédit de l'impôt provincial de 1,50 $ sur les biens résidentiels situés dans les limites des municipalités et celui de 0,85 $ dans les services de districts locaux et les secteurs non constitués en municipalité ont permis aux contribuables d'économiser 92 790 479 $. Cette somme représente environ 177 047 crédits d'impôt sur une évaluation totale de 7 255 401 600 $. Le chiffre ci-dessus comprend 255 demandes de crédit d'impôt sur les nouvelles constructions (évaluation de 10 791 600 $). En tout, 16 appels déposés auprès du Ministre ont été étudiés dans ce secteur.

	Crédit d'impôt Évaluation	Crédit d'impôt Dollars
Urbain	4 787 625 500 $ x 1,50 $ =	71 814 383,00
Rural	2 467 776 100 $ x 0,85 $ =	20 976 096,00
TOTAL	7 255 401 600 $	92 790 479,00

Le programme de dégrèvement d'impôt sur les biens réels a été adopté en janvier 1987. Sur demande, un crédit sur l'impôt total

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
MONTANTS DE L'ASSIETTE D'ÉVALUATION

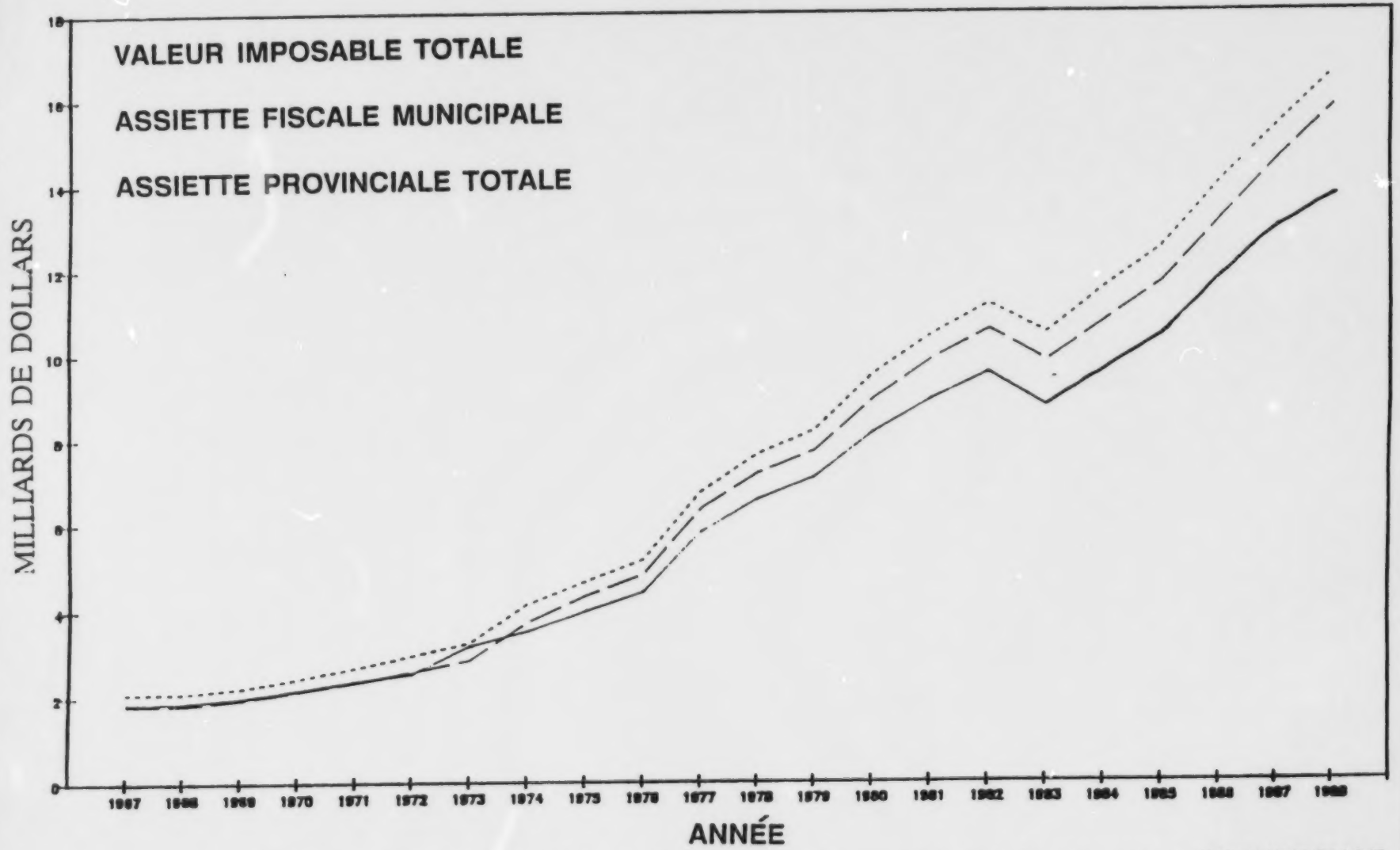

*EN 1983, L'ÉVALUATION NON RÉSIDENTIELLE REMPLACE L'ÉVALUATION COMMERCIALE

LEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
1987 ET 1988

	1988		1987		Différence		% Différence
ens résidentiels							
ens généraux des							
nicipalités	4,708,851,400		4,328,949,700		379,901,700		8.8
ens généraux des DSL							
des zones non constituées							
municipalité	2,395,439,100		2,181,978,200		213,460,900		9.8
tres biens résidentiels	3,054,661,500		2,809,208,000		245,453,500		8.7
ens fédéraux	176,565,700		163,948,600		12,617,100		7.7
ens provinciaux	2,012,384,300		1,863,011,700		149,372,600		8.0
tal des biens résidentiels		12,347,902,000		11,347,096,200		1,000,805,800	8.8
ens non-résidentiels							
ens généraux	2,787,859,600		2,568,183,600		219,676,000		8.6
ux municipal	22,041,100		21,240,500		800,600		3.8
ens fédéraux	366,203,000		352,211,100		13,991,900		4.0
ens provinciaux	224,492,700		217,597,900		6,894,800		3.2
tal des biens non résidentiels		3,400,596,400		3,159,233,100	-	214,363,300	7.6
tal de l'assiette fiscale							
la province		15,748,498,400		14,506,329,300		1,242,169,100	8.6
opriétés résidentielles							
nicipales	75,048,600		86,180,700		(11,132,100)		(12.9)
opriétés non							
identielles municipales	116,032,100		103,181,000		12,851,100		12.5
tal des propriétés municipales		191,080,700		189,361,700	21,769,300		
ion boisées appartenant						1,719,000	0.9
a couronne	240,371,400		240,371,400				
tres biens exempts	381,524,400		359,755,100			6.1	
tal		621,895,800		600,126,500		21,769,300	3.6
eur imposable totale							
r la Province		16,561,474,900		15,295,817,500		1,265,657,400	8.3

RÉPARTITION DES BIENS IMPOSABLES PAR RÉGION

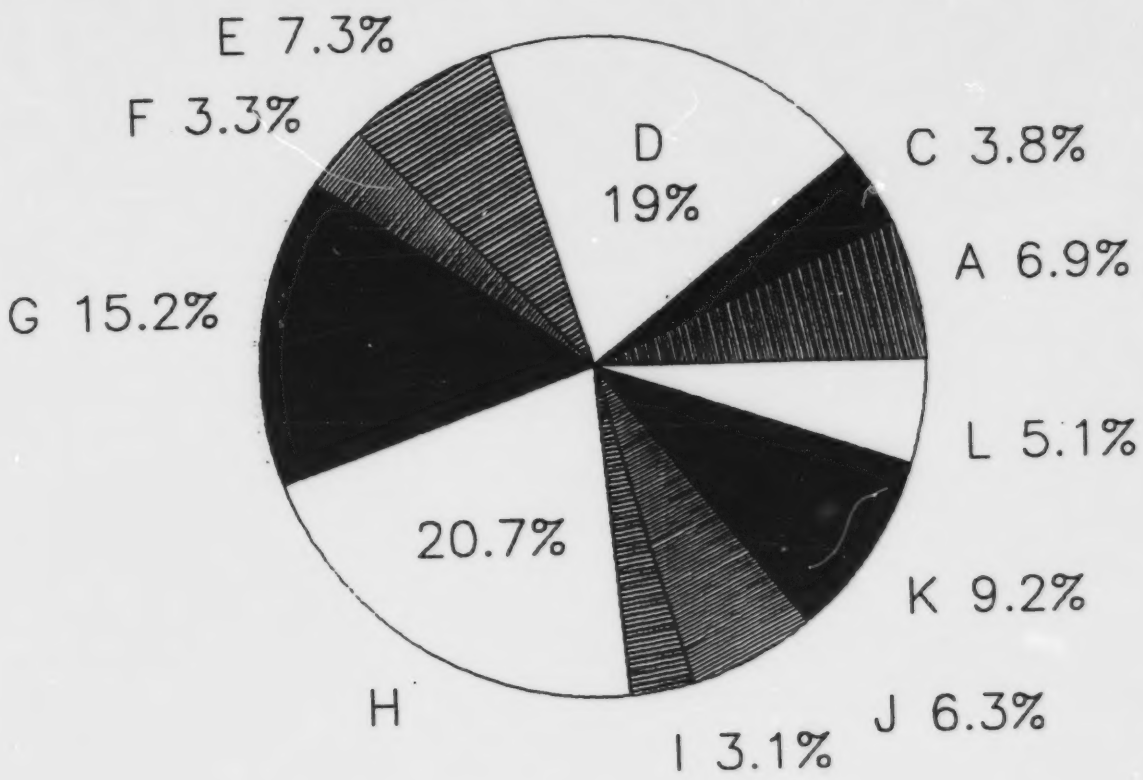

NOMBRE DE PROPRIÉTÉS PAR RÉGION

RÉGION A - MADAWASKA/VICTORIA	24,463
RÉGION C - CARLETON/VICTORIA	19,187
RÉGION D - YORK/SUNBURY	51,557
RÉGION E - KINGS/QUEENS	31,121
RÉGION F - CHARLOTTE	18,446
RÉGION G - ST. JOHN	29,907
RÉGION H - WESTMORLAND/ALBERT	65,628
RÉGION I - KENT	24,387
RÉGION J - NORTHUMBERLAND	29,140
RÉGION K - GLOUCESTER	46,920
RÉGION L - RESTIGOUCHE	18,015
	358,771
UTILITÉS	30
TOTAL	358,801

RÉPARTITION DES BIENS IMPOSABLES DANS LA PROVINCE PAR CATÉGORIE

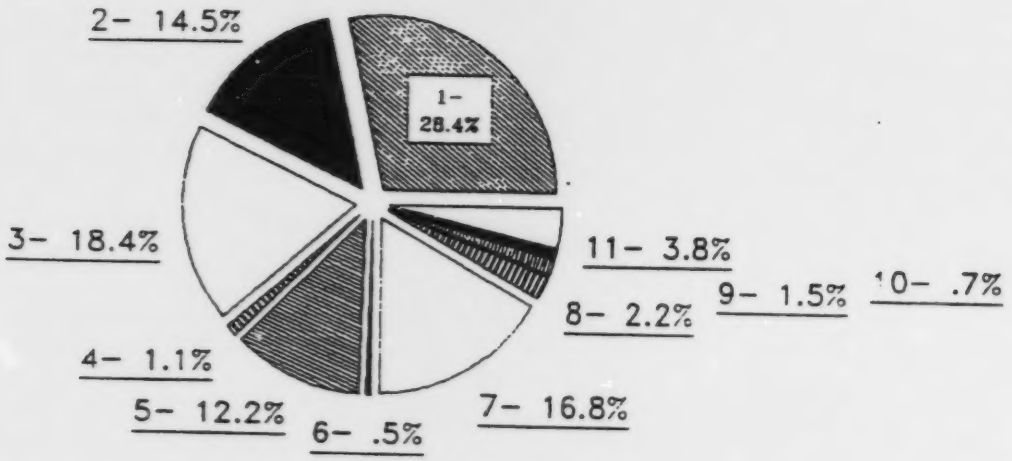

1. PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES DANS LES MUNICIPALITÉS
2. PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES DANS LES D.S.L. ET DANS LES ZONES NON CONSTITUÉES EN MUNICIPALITÉ
3. AUTRES PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES GÉNÉRALES
4. PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES FÉDÉRALES
5. PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES PROVINCIALES
6. PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES MUNICIPALES
7. PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES GÉNÉRALES
8. PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES NON RÉSIDENTIELLES
9. PROPRIÉTÉS PROVINCIALES NON RÉSIDENTIELLES
10. PROPRIÉTÉS MUNICIPALES NON RÉSIDENTIELLES
11. BIENS EXEMPTS

RÉPARTITION DE L'ASSIETTE FISCALE MUNICIPALE PAR RÉGION

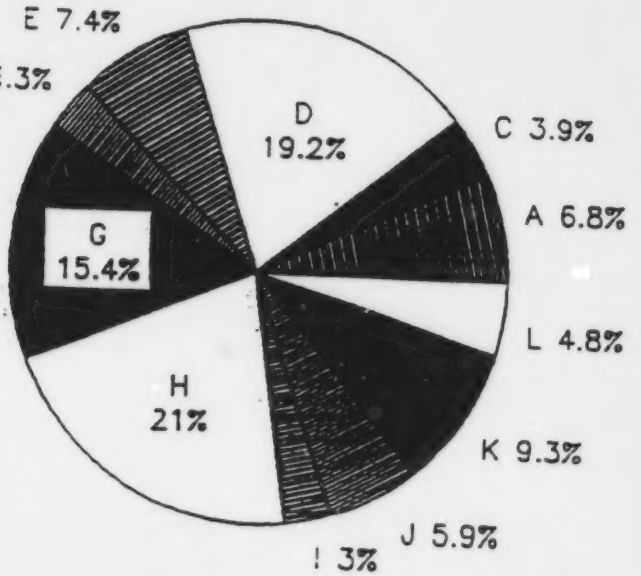

RÉGION A - MADAWASKA/VICTORIA
RÉGION C - CARLETON/VICTORIA
RÉGION D - YORK/SUNBURY
RÉGION E - KINGS/QUEENS
RÉGION F - CHARLOTTE
RÉGION G - ST. JOHN
RÉGION H - WESTMORLAND/ALBERT
RÉGION I - KENT
RÉGION J - NORTHUMBERLAND
RÉGION K - GLOUCESTER
RÉGION L - RESTIGOUCHE

RÉPARTITION DES BIENS EXEMPTS PAR NOMBRE DE PARCELLES DANS CHAQUE RÉGION ET PAR POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE DES BIENS EXEMPTS

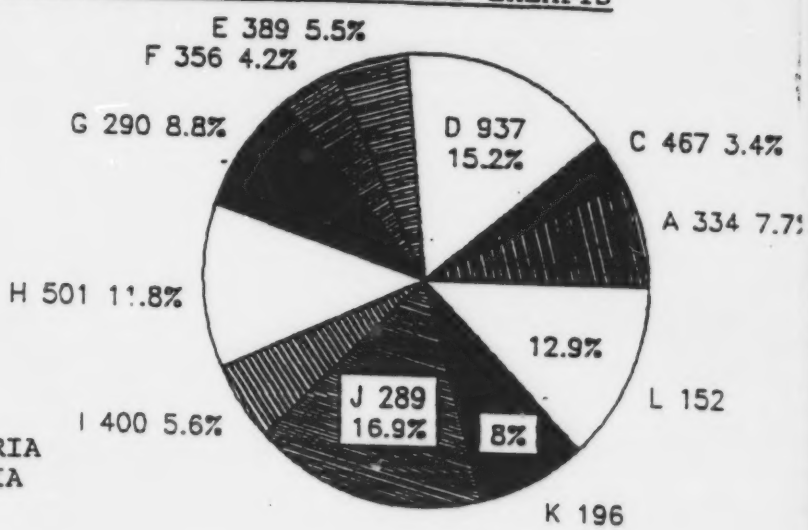

RÉGION A - MADAWASKA/VICTORIA
RÉGION C - CARLETON/VICTORIA
RÉGION D - YORK/SUNBURY
RÉGION E - KINGS/QUEENS
RÉGION F - CHARLOTTE
RÉGION G - ST. JOHN
RÉGION H - WESTMORLAND/ALBERT
RÉGION I - KENT
RÉGION J - NORTHUMBERLAND
RÉGION K - GLOUCESTER
RÉGION L - RESTIGOUCHE

jusqu'à concurrence de 200 $ a été appliqué contre l'imposition sur les résidences principales, à condition que le revenu net du demandeur ou de son conjoint (ou de la personne avec qui le demandeur habite) n'ait pas dépassé 9 500 $ en 1986. 12 409 crédits d'impôt ont été accordés à un coût de 1 935 914 $.

Le nombre total de parcelles de terrain enregistrées en vertu du Programme d'identification des terres agricoles jusqu'ici est de 6 737, 442 nouvelles parcelles ayant été enregistrées au cours de l'année. L'impôt différé pour 1988 se chiffrait à 1 030 060 $, un total de 5 270 451 $ ayant été différé sur une période de dix ans.

Environ 433 organismes de charité et sans but lucratif ont également demandé une réduction de l'évaluation en vertu des dispositions législatives sur l'évaluation des biens à leur valeur réelle qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1987. Ces dispositions stipulent que les biens réels dans ces cas doivent être évalués à leur valeur réelle plutôt que selon leur valeur marchande.

Renvois et appels

La direction a reçu en tout 10 551 avis de renvoi du rôle de l'évaluation de 1987. Il s'agit d'une diminution de 3 168 par rapport à 1986. Celle-ci comprenait 9 653 évaluations sur des biens résidentiels et 858 évaluations sur des biens non résidentiels. Les avis de renvoi représentent environ 2,9 % du nombre total de biens ou un renvoi par 34 évaluations. Environ 6 % des évaluations de 1987 renvoyées ont fait l'objet d'un appel. Au total, 652 appels ont été déposés en 1987, ce qui représente une augmentation de 33 appels ou de 5 % par rapport à l'année précédente.

Perfectionnement professionnel

Le personnel de la direction compte 125 évaluateurs qui ont terminé un cours obligatoire de trois ans en évaluation des biens réels, théorie et méthode de l'évaluation. Actuellement 16 employés de la Direction de l'évaluation sont inscrits à ce cours. Cinquante-cinq évaluateurs ont terminé un cours avancé en économie des ressources foncières. Les évaluateurs accrédités et autorisés au sein de la Direction de l'évaluation se répartissent comme suit :

23 EAIC	Évaluateur accrédité de l'Institut canadien
13 ERC	Évaluateur résidentiel du Canada
13 EA	Évaluateur accrédité
1 MAI	Membre de l'American Institute of Real Estate Appraisers
4 FRI	Membre du Fellow Real Estate Institute

1 MIMA Membre de l'Institute of Municipal Assessors

Traitement des données

Pour la première fois depuis sa mise en oeuvre, les évaluateurs ont utilisé le nouveau système informatisé direct d'évaluation des coûts au cours de l'année, à l'occasion de l'adoption d'un programme provincial complet d'inspection. Environ 2 250 000 opérations ont été effectuées au cours de l'année à un coût moyen d'un peu moins de 6 cents.

Un certain nombre d'améliorations ont été apportées également au système informatisé d'impôt et d'évaluation des biens. Le contrôle de l'inventaire des appels et des renvois a constitué l'ajout le plus important au système. Cette composante élimine la nécessité de tenir des dossiers manuels et épargne le temps qu'il aurait fallu pour extraire de l'information de gestion concernant la disposition des renvois et des appels. Les autres améliorations comprennent la création d'un index direct de rues afin que les données sur les biens puissent être obtenues à partir de la base de données, lorsque seul le nom de la rue est connu. De nouveaux rapports ont été mis au point pour permettre une meilleure vérification des crédits d'impôt et un inventaire informatisé de la valeur réelle a été établi.

DIRECTION DES ADMINISTRATIONS LOCALES

La direction coordonne divers programmes de nature administrative et financière qui visent à soutenir les activités des administrations locales et des districts de services locaux dans l'ensemble de la province. Ses principales tâches comprennent l'approbation des budgets municipaux annuels, l'administration financière des districts de services locaux, le calcul des subventions inconditionnelles, la coordination des études de faisabilité et l'examen des vérifications municipales pour assurer leur conformité aux dispositions législatives concernant les rapports excédents-déficits, les fonds de réserve et les transferts interfonds.

La direction administre également le Programme de subventions d'encouragement et étudie les demandes présentées à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités; elle présente des recommandations à la Commission dans chaque cas. Pour desservir les secteurs non constitués en municipalité de la province, la direction a dix bureaux régionaux qui assurent l'administration directe des services et un soutien fonctionnel pour les comités consultatifs des districts de services locaux.

Les représentants des services municipaux dans les bureaux régionaux assument également les fonctions de coordonnateurs des

mesures d'urgence pour leur région respective et d'agents électoraux durant les élections municipales. Le personnel de la direction comprenait un directeur, quatre agents financiers, dix représentants des services municipaux et treize employés administratifs ou de soutien.

Études de faisabilité

Au cours de l'année, la direction a réalisé des études de faisabilité qui ont abouti à l'annexion de certains secteurs aux villages de Saint-Léolin et de Baker Brook. Plusieurs études de faisabilité en vue de nouvelles constitutions en municipalité, d'annexions et de retraits possibles sont actuellement en cours.

De nouveaux districts de services locaux ont été créés dans les régions de Dunlop, Évangéline, Haut-Shippagan, Landry Office, Pointe à Bouleau, Pokesudie, Rivière à la Truite, Sormany, Sainte-Rose, Tilley Road, Cocagne, Saint-André et LeBlanc Office, Poitier, Ferry Road-Russellville, Rusagonis et Waasis, Scoudouc, Shediac Bridge-Shediac River et Estey's Bridge.

Programme de subventions d'encouragement

On a versé un montant de 4 770 491,84 $ au titre du Programme de subventions d'encouragement au cours de l'année financière 1987-1988. Des subventions d'encouragement ont été accordées à 117 municipalités et à 70 districts de services locaux. Conformément à ce qui se faisait au cours des années précédentes, la priorité pour la répartition des fonds a été accordée aux projets dans les secteurs nouvellement fusionnés ou annexés, afin d'y aménager ou d'y améliorer les services pour qu'ils répondent aux normes des services déjà assurés dans les zones aménagées.

Des subventions d'encouragement ont été versées pour la réalisation de divers projets y compris :

Services d'eau	1 243 040,00 $	24,2 %
Amélioration des rues	1 868 723,33	36,3 %
Étude sur la protection des bassins hydrographiques	20 000,00	0,4 %
Revitalisation des zones d'affaires	200 000,00	4,0 %
Édifices municipaux	239 527,00	4,7 %
Trottoirs	148 726,00	2,9 %
Égouts pluvieux	93 000,00	1,8 %
Installations de loisirs	327 245,36	6,4 %
Achat de matériel d'entretien	135 260,00	2,6 %
Achat de matériel informatique	20 564,83	0,4 %
Protection contre les incendies	612 976,96	11,9 %
Achats de terrains	47 802,00	0,9 %
Centre communautaire	178 096,71	3,5 %
Total	5 134 962,19 $	100,0 %

Au cours de l'année, le ministère a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer un logiciel de comptabilité pour micro-ordinateurs à l'intention des petites et moyennes municipalités. Une somme totale de 22 000 $ pour l'année a été accordée aux municipalités afin de les aider à se procurer le matériel nécessaire pour utiliser le programme. Environ soixante-sept municipalités ont profité de ce programme depuis son adoption en 1985-1986.

Dépenses prévues au budget - Municipalités et districts de services locaux

Les dépenses brutes prévues au budget au cours des 5 dernières années pour les 117 municipalités ont augmenté de 215,8 millions de dollars pour passer à 288,0 millions de dollars. L'augmentation est expliquée ci-dessous :

Année	Dépenses brutes prévues au budget (millions de $)	Augmentation par rapport à l'année précédente (millions de $)	Augmentation en %
1984	215,8	11,4	5,6
1985	230,0	14,2	6,6
1986	244,9	14,9	6,5

1987	266,4	21,5	8,8
1988	288,0	21,6	8,1

Au cours de la même période, les subventions inconditionnelles aux municipalités ont augmenté pour atteindre 99,9 millions de dollars, comme suit.

Année	Subventions inconditionnelles (millions de $)	Augmentation par rapport à l'année précédente (millions de $)	Augmentation en %
1984	84,7	0,1	0,1
1985	89,8	5,1	6,0
1986	91,1	1,3	1,4
1987	95,6	4,5	4.9
1988	99,9	4,3	4,5

Le budget annuel total de fonctionnement pour les districts de services locaux s'est chiffré à 9 258 579 $. Le budget de capital pour les districts de services locaux a atteint 2 000 000 $ pour un budget total de 11 258 579 $.

Formation et perfectionnement

Vingt-six personnes des municipalités du Nouveau-Brunswick étaient inscrites au programme de quatre ans en vue du certificat en administration municipale offert par le Collège Henson, dont cinq étudiants qui pourraient obtenir leur certificat en 1987-1988. Le ministère fournit une subvention annuelle pour appuyer ce programme, qui joue un rôle primordial relativement à la formation et au perfectionnement des fonctionnaires nommés dans toutes les régions de la province. Une personne devrait recevoir son certificat en administration des villages pour l'année 1987-1988. Le programme d'administration des services d'incendie qui est un programme de formation administrative de quatre ans à l'intention des pompiers, comptait trente-trois personnes inscrites pour l'année.

ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

L'objectif du programme de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick est de préparer les gouvernements

et les particuliers à intervenir efficacement afin d'atténuer les effets des désastres naturels ou artificiels sur les personnes, les biens et l'environnement. Au cours de l'année, le personnel comprenait un directeur, six agents d'administration, deux magasiniers et trois employés administratifs ou de soutien.

Opérations d'urgence

Au début du mois d'avril 1987, il est survenu de graves inondations dans la vallée du fleuve Saint-Jean, de Perth-Andover à Woodstock et de Fredericton à Lakeville Corner. On a connu également des inondations dans le village de Stanley sur la rivière Nashwaak, à Little River près de Bathurst et à certains endroits dans les bassins hydrographiques de la Miramichi et de Petitcodiac. Le personnel a travaillé étroitement avec les autorités provinciales et locales pour coordonner les mesures d'intervention d'urgence pendant et après ces inondations. C'est le village de Perth-Andover dont les résidents dans les sections les plus basses ont été forcés à évacuer leurs maisons, leurs commerces et un hôpital qui a été le plus dûrement touché par les embâcles et les hautes crues des eaux.

Dans les localités qui ont subi des dommages réels causés par l'inondation, un programme important d'aide financière en cas de sinistre a été administré par l'OMUNB au cours de l'année. Dans le cadre de ce programme fédéral-provincial, la somme de 9 000 000 $ a été versée pour aider les municipalités et les particuliers à se remettre des dommages causés par les inondations.

Le personnel a participé en collaboration avec la Direction de la planification des ressources en eau du ministère et les représentants locaux au sein d'un groupe de travail et d'un comité de révision sur les inondations causées par les embâcles dans le lac artificiel de Beechwood et dans la région de Perth-Andover. Le programme visera à obtenir plus de données sur la nature et les causes des inondations dans ces régions ainsi qu'à examiner des mesures de prévention.

D'autres activités majeures ont également été entreprises au cours de l'année relativement à la planification conjointe fédérale-provinciale pour la prise de mesures d'intervention d'urgence en cas d'urgence nationale. Les installations et projets de communication ont été améliorés, et certaines améliorations ont également été apportées au système d'avertissement du public en cas d'urgence pour la région de Point Lepreau. Les systèmes d'emmagasinage et d'extraction d'information ont été améliorés au cours de la période.

Une instruction permanente pour les accidents ferroviaires et routiers comportant le transport de matières dangereuses a été

élaborée au cours de l'année. Le projet a été entrepris pour aider toutes les parties participant à ces opérations, en décrivant clairement les responsabilités relatives des divers organismes industriels et gouvernementaux qui interviennent pour répondre aux incidents comportant le transport des marchandises dangereuses.

Protection civile

La protection civile et la formation ont continué d'être des priorités pour l'OMUNB en 1987-1988. Les efforts ont été concentrés sur la planification institutionnelle et municipale, les exercices d'urgence et la formation individuelle. Une planification a été entreprise dans plusieurs régions de la province pour favoriser la théorie et la stratégie de l'aide mutuelle. Ce partage des ressources humaines et physiques vise à améliorer les capacités d'intervention d'urgence des petites localités.

Neuf exercices de simulation de sinistre ont été effectués ou gérés par le personnel, ces exercices ayant comporté la participation du personnel d'intervention local et de divers établissements de soins de santé. Le nombre d'exercices devrait augmenter au cours des années à venir à mesure qu'un plus grand nombre de localités pourront organiser leur propre exercice. Les groupes bénévoles dans l'ensemble de la province continuent de jouer un rôle important en protection civile et en intervention, y compris la police auxiliaire de la GRC, les gardes de la région de Point Lepreau, les radios amateurs et l'Association de recherche et de sauvetage du Nouveau-Brunswick.

Une production vidéo sur la protection civile a été réalisée au cours de l'année et cinq ateliers sur les matières dangereuses regroupant 251 participants ont été organisés dans diverses localités du Nouveau-Brunswick. Plus de 150 représentants municipaux nommés et élus de la province ont assisté à des cours au Collège de la protection civile Canada à Arnprior en Ontario.

Le personnel de l'OMUNB continue de siéger au groupe de travail consultatif fédéral-provincial chargé d'établir des normes nationales de formation. On met davantage l'accent sur l'information et la sensibilisation du public par l'entremise du groupe de direction d'information du public de l'agence d'urgence nationale et on contribue au programme d'information du public du Collège de protection civile Canada.

BUREAU DU PRÉVÔT DES INCENDIES

La principale responsabilité du Bureau du prévôt des incendies est d'assurer l'application de la Loi du Nouveau-Brunswick sur la

prévention des incendies, et de travailler en vue de réduire les décès provoqués par les incendies ainsi que les dommages réels dans la province. Le personnel du programme au cours de l'année comprenait le prévôt des incendies, un agent principal de prévention des incendies, trois conseillers du service d'incendie et un employé administratif ou de soutien.

Le bureau travaille en étroite collaboration avec les services d'incendie des municipalités et des secteurs non constitués en municipalité dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ce travail comprend l'établissement de normes de rendement pour la lutte contre les incendies ainsi que pour le matériel utilisé par les services locaux; la conception et la préparation de matériel de formation pour la lutte contre les incendies, et l'administration d'un programme de prévention des incendies. De plus, le bureau examine les plans de services d'incendie municipaux ou établit des unités de lutte contre les incendies dans les districts de services locaux.

Le Bureau du prévôt des incendies en collaboration avec le ministère du Travail, établit des directives et des critères sur l'inspection de tous les bâtiments régis par la Loi sur la prévention des incendies. Le ministère du Travail examine également les plans de construction et les devis.

Un guide exhaustif de modalités et de directives a été révisé au cours de l'année financière et distribué aux administrations locales. Ce projet visait à préciser le rôle et les responsabilités du Bureau du prévôt des incendies, des services d'incendie et des municipalités, relativement à la protection contre les incendies et à la prévention des incendies. Des essais de rendement ont également été effectués relativement à 16 camions d'incendie, et 17 propositions d'achat de nouveaux camions ont été examinées et approuvées.

Enquêtes

En vertu de la loi, le Bureau doit procéder à des enquêtes afin d'établir la cause de chaque incendie. Il agit comme centre de ressources techniques auprès des services d'incendie locaux dans ce secteur. Selon la gravité de l'incendie, les circonstances du sinistre et les ressources disponibles localement, le personnel peut également participer directement à l'enquête et à la présentation du rapport. Au cours de l'année financière, le personnel a participé directement à 65 enquêtes sur des incendies. Il a complété le travail pour un nouveau système informatisé de données sur les incendies, visant à faciliter la compilation des statistiques et la recherche des causes d'incendie.

Formation et perfectionnement

Le bureau établit le contenu des programmes de formation pour les pompiers en ce qui concerne la lutte contre les incendies et la prévention des incendies, bien que la prestation de ces programmes soit assurée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

Deux programmes spéciaux de formation sur les incendies criminels ont été organisés pendant l'année pour les policiers et les dirigeants des services d'incendie. Ces cours portaient sur la recherche des incendies et l'enquête sur les incendies. Un autre cours de formation sur la recherche des causes d'incendie a été organisé pour les experts en sinistre. Un total de 108 étudiants ont participé à ces activités assurées par l'Association des enquêteurs sur les incendies criminels au Nouveau-Brunswick, sous la responsabilité du prévôt des incendies.

Au cours de l'année financière, deux colloques sur la sécurité en matière d'incendie ont été également présentés au personnel des établissements de soins de santé au Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'activités de trois jours regroupant 135 étudiants. Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, 6 000 élèves des écoles publiques ont assisté à des colloques de formation en prévention des incendies en 1987-1988. Des cours sur la manutention et l'utilisation adéquates des extincteurs d'incendie ont attiré un total de 180 élèves, tandis que 25 étudiants ont écrit un examen sur l'entretien des extincteurs d'incendie.

DIRECTION DES ÉLECTIONS

La Direction des élections administre les élections à l'assemblée législative ainsi que les élections municipales et scolaires au Nouveau-Brunswick. Le personnel de la direction se composait d'un directeur général des élections par intérim, d'un directeur adjoint des élections par intérim et d'une secrétaire.

Au cours de la période du 13 avril 1987 au 28 avril 1988, des élections complémentaires ont eu lieu dans 23 différentes municipalités pour combler les postes vacants de 7 maires et 31 conseillers.

Élections provinciales

Des élections générales ont eu lieu le 13 octobre 1987, les cinquante-huit sièges à l'Assemblée législative ayant été comblés par le Parti libéral du Nouveau-Brunswick. Le total d'électeurs éligibles sur la liste officielle des électeurs était de 501 646, et le taux de participation a atteint 81,95 %, ce taux se classant au deuxième rang parmi les taux de participation les plus élevés

depuis 1967.

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES-VILLES

Le but du programme d'aménagement des centres-villes est de stimuler le développement des centres urbains dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick par la revitalisation des centres-villes. Le programme comprend deux volets : le programme de l'embellissement des rues principales et la directive sur les centres-villes.

Le programme d'enbellissement de la rue principale offre de l'aide aux associations de gens d'affaires du centre-ville qui désirent embellir les zones d'amélioration des affaires et accroître le nombre de places de stationnement. En 1987-1988, le programme a offert des subventions de 43 000 $ chacune à 14 régions d'amélioration des affaires dans la province. Les fonds ont été fournis pour aider ces localités à réaménager l'aspect physique et le caractère fonctionnel de leur centre-ville. Les municipalités de Minto et de Kedgwick ont reçu également 15 000 $ chacune pour élaborer les plans relativement à leurs zones d'amélioration d'affaires respectives. De plus, les villes de St. Stephen et de Chatham ont reçu de l'aide pour préparer une étude du marché.

La directive sur l'aménagement des centres-villes offre de l'aide aux municipalités pour l'identification, l'aménagement et le financement d'importants projets immobiliers du secteur privé. En général, une aide financière est fournie pour l'infrastraucture municipale et d'autres projets publics connexes. Au cours de 1987-1988, un montant de 2 700 000 $ a été fourni pour aider le projet du centre-ville de Moncton en vertu de l'entente auxiliaire du centre-ville de Moncton. Des fonds ont également été accordés à la ville de Bathurst en vertu de l'Entente auxiliaire du Nord-est du Nouveau-Brunswick afin de lui permettre de terminer son étude sur la location mixte. Cette aide devait également servir à la gestion des projets de revitalisation du centre-ville de Bathurst.

DIVISION DE L'UTILISATION DES TERRES ET DE L'EAU

La grande priorité du ministère en matière de gestion environnementale est de mettre sur pied un mécanisme provincial intégré et coordonné de planification de l'utilisation des terres et de l'eau, axé particulièrement sur la prévention. Au cours de l'année financière 1987-1988, la Division comprenait quatre grandes directions d'exploitation : la planification de l'utilisation des terres, la planification des ressources en eau, la planification de l'environnement et les sciences de l'environnement.

Au cours de l'année, le travail s'est poursuivi en vue de la mise sur pied d'un bureau provincial de coordination chargé de planifier l'utilisation des terres et de l'eau, ce bureau devant être intégré à la division. Dans le cadre de cette démarche, un examen détaillé a été entrepris afin d'évaluer l'utilité du regroupement des services provinciaux d'arpentage et de cartographie sous une unité centrale. On a jugé qu'il était possible de coordonner la distribution des données géographiques au niveau provincial sans centraliser physiquement les diverses unités de services.

À l'automne, le groupe de travail national sur l'économie et l'environnement du Canada a présenté un important rapport au Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement. Ce rapport demandait à toutes les autorités canadiennes d'adopter des stratégies précises sur l'intégration de l'économie et de l'environnement et sur leur développement durable. Ces principes sont tout à fait conformes à la priorité accordée par le ministère à la planification intégrée de l'utilisation des terres et de l'eau. Les travaux préliminaires ont débuté par la préparation d'une réponse officielle du Nouveau-Brunswick au rapport du groupe de travail à la fin de l'année financière. Ce domaine d'activités devrait devenir un aspect important de la stratégie de planification de l'utilisation des terres et de l'eau de la division à l'avenir.

DIRECTION DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

À l'aide d'études techniques, d'études d'impact et d'enquêtes sur place, la Direction des sciences de l'environnement produit des données détaillées de surveillance et d'analyse scientifique concernant les effets de l'activité humaine sur l'environnement. Ces renseignements permettent d'établir des normes environnementales valables dans la province, et dans le cadre de la planification environnementale assurée par la direction, jouent aussi un rôle de premier plan dans l'élaboration de mesures de prévention à long terme.

La direction exerce une surveillance permanente des indicateurs de la qualité environnementale; elle a effectué régulièrement des inspections sur place en réponse aux demandes de renseignements du public et aux incidents écologiques. Le laboratoire provincial d'analyse environnementale administré par la direction soutient ces activités de collecte de renseignements et permet l'application des règlements du ministère. La principale tâche de réglementation de la direction consiste à administrer le Programme de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (ÉIE) du Nouveau-Brunswick. Pendant l'année, le personnel comprenait entre autres : un directeur, deux chefs de section, un coordonnateur des études scientifiques, six agents de l'environnement, sept techniciens de laboratoire, onze inspecteurs et sept employés administratifs ou de soutien.

Qualité de l'environnement

Au cours de 1987-1988, le personnel de la section a surveillé l'état des systèmes aquatiques, la conformité aux agréments accordés pour les déversements, et les effets des déversements de déchets sur l'environnement. Elle a aussi conseillé d'autres sections du ministère, des organismes du gouvernement et l'industrie en matière de protection environnementale. Un membre a également siégé à la Commission consultative des pesticides de la province.

Divers systèmes aquatiques ont été surveillés pour fournir des données de base à long terme. D'autres relevés ont porté sur des questions précises comme l'identification des sources de substances nutritives dans la rivière Kennebecasis. Les résultats de cette enquête servent de base afin de modifier ou d'éliminer les sources identifiées. Le travail s'est poursuivi sur la formation du phosphore dans le lac Greenhill et un plan a été élaboré afin de réduire l'entrée de substances nutritives qui ont causé l'eutrophisation du lac. Une étude sur les effets du déversement des eaux d'égout sur la qualité de l'eau du lac Murphy s'est poursuivie.

La section a surveillé les déversements de cinq autres mines afin d'assurer la conformité aux certificats d'agrément accordés. Des données générales sur la qualité de l'eau ont été recueillies à partir de deux autres emplacements proposés pour l'aménagement d'une mine. La section a examiné les projets suivants afin d'en évaluer les effets néfastes possibles sur la qualité de l'eau : 10 usines d'épuration des eaux d'égout, 15 installations d'aquaculture, 96 lotissements et 22 projets de dragage.

Dans le cadre de son programme sur les pluies acides, la section a surveillé la composition chimique des précipitations hebdomadaires à Nictau, Harcourt, Holtville et au lac Magaguadavic. Les analyses ont établi que le pH de la pluie

se situait à 4,6, soit une unité sous la normale (5,6). La section a par ailleurs poursuivi l'étude entamée en collaboration avec Énergie Nouveau-Brunswick sur la composition chimique des précipitations quotidiennes près de Saint-Jean afin de déterminer la quantité relative de soufre provenant de sources locales et éloignées.

L'étude fédérale-provinciale entreprise l'an dernier s'est poursuivie. Cette étude vise à établir la contribution de l'ozone à la détérioration des peuplements de bouleau blanc près de la baie de Fundy. Le personnel de la section s'est servi de plants de tabac sensibles à l'ozone pour déterminer le dégré d'exposition des arbres. Pendant les 136 heures qu'a duré cette étude de 16 semaines, les concentrations d'ozone ont dépassé 0,04 ppm (soit le seuil à partir duquel des dommages apparaissent sur les essences sensibles).

Conjointement avec le Service canadien des forêts et le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, la section a examiné des peuplements d'érables à sucre afin de détecter des symptômes de détérioration. On a examiné des peuplements en santé aussi bien que des peuplements gravement détériorés. On a également prélevé des échantillons de végétation dans la région de Fredericton pour vérifier l'apport d'un parc à ferraille aux niveaux de métaux dans la région.

Services d'analyse

La section a offert des services d'analyse et de traitement des données aux trois directions de la Division de l'utilisation des terres et de l'eau. La nombre de paramètres analysés a été de 78 000, ce qui constitue une lègère augmentation par rapport à 75 000 en 1987. Transposé en dollars, le travail accompli a toutefois augmenté légèrement en importance, passant d'une valeur de 526 000 $ en 1986 à 541 000 $ en 1987.

Au cours de l'année, le programme d'aide au contrôle de la qualité de l'eau a été mis en oeuvre en entier. Un logiciel pour les tableaux de contrôle a été conçu et utilisé afin de surveiller et d'améliorer les capacités analytiques du laboratoire. La section a continué de participer aux programmes et aux études visant à assurer l'exactitude des résultats des analyses de laboratoire.

En 1987-1988, le laboratoire a mis au point de nouvelles méthodes de détection de 16 hydrocarbures polyaromatiques, chlorophénols, chlorothalonil, phorate et disulfoton. Toutes ces méthodes ont été mises au point à l'aide du dispositif combiné de chromatographie et de spectrométrie de masse. Le système de gestion des données a été grandement amélioré par l'élaboration d'un logiciel et l'achat d'équipement informatique pour la

section. Nous avons fait des économies importantes en matière de frais d'utilisation d'ordinateurs de l'extérieur et nous avons obtenu un meilleur contrôle de nos activités de laboratoire.

La section a continué de coordonner les études scientifiques en 1987. Le personnel a concentré ses efforts sur des études spéciales des pluies acides, y compris des travaux visant à évaluer l'acidification des cours d'eau pendant la fonte des neiges et les incidences de l'acidification des eaux de surface sur les sources d'approvisionnement domestique en eau potable. Le personnel de la section a également pris part à la négociation d'une entente fédérale-provinciale sur la surveillance de la qualité de l'eau; il a siégé au Comité environnemental de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada, au Comité national de coordination de la recherche et de la surveillance, ainsi qu'au Comité provincial de planification.

Évaluation et planification

La Section de l'évaluation et de la planification a atteint un nouveau sommet en 1987-1988 dans les domaines de l'évaluation de l'impact sur l'environnement, par la promulgation, le 13 juillet 1987, du Règlement sur les études d'impact sur l'environnement en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Avant cette date, la sélection des ÉIE était effectuée en vertu de la politique provinciale en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnment (ÉIE). Après la mise en oeuvre du Règlement sur les études d'impact sur l'environnement, le nombre d'enregistrements requis a augmenté considérablement. Treize projets ont été enregistrés auprès du Ministre, y compris des projets du gouvernement provincial, des sociétés de la Couronne et du secteur privé.

Ces projets comprenaient entre autres la conversion à l'orimulsion de la centrale thermique de Coleson Cove, l'hôtel et la station de villégiature de Campobello, la Lac Minerals Tin Mine et diverses propositions relatives à l'élimination des déchets. Après la sélection, il a été déterminé que la plupart de ces projets n'auraient pas à faire l'objet d'une ÉIE formelle. Dans certains cas, ces décisions ont été assujetties aux conditions établies par le ministère.

La sélection se poursuit pour plusieurs autres ouvrages enregistrés, puisqu'il faut plus de renseignements avant qu'une décision finale puisse être prise concernant la réalisation d'une ÉIE sur un certain projet. D'autres projets ont été étudiés par la section en vue de leur enregistrement éventuel en vertu du règlement, y compris des projets de marécages et de transport.

Le personnel de la section a pris part à d'autres activités de planification en matière environnementale et aux travaux de plusieurs comités interministériels, dont le Comité consultatif de la gestion des terres, le Comité de surveillance écologique de Belledune, la Commission consultative des pesticides, le groupe d'étude provincial sur les déchets biomédicaux, le Comité d'étude des mines, et le Comité interministériel de la législation sur le conditionnement des boissons.

La section a également coordonné une étude d'experts-conseils sur la préservation de la plage de Beresford, fourni des conseils concernant l'utilisation future d'autres ressources côtières importantes, des conseils sur les aspects environnementaux de l'agrandissement prévu du camp militaire de Tracadie, et la participation continue à la coordination des autorisations minières et des plans de claims miniers. Le personnel de la section a également assuré la liaison entre le ministère des Transports et les naturalistes provinciaux pour la protection des habitats sensibles relativement aux projets de transport sélectionnés par l'ÉIE.

Inspection et conformité

La Section de l'inspection et de la conformité a subi d'importants changements opérationnels au cours de l'année financière. Cinq autres inspecteurs de l'environnement ont été embauchés pour seconder le personnel actuel dans l'application du règlement nouvellement promulgué sur le stockage et la manutention des produits pétroliers. Le poste vacant dans la région de Grand-Sault a été comblé et des étudiants ont été embauchés dans le cadre du programme provincial d'emplois d'été pour étudiants pour remplir des fonctions au bureau et sur le terrain.

Le programme en vue d'équiper chaque véhicule de la section d'un radiotéléphone mobile pour avoir accès au réseau intégré provincial de radiocommunications du Nouveau-Brunswick a été entamé. Le personnel a également assisté à un certain nombre de colloques concernant la protection civile dans le cas de déversements de produits pétroliers et de produits chimiques et a intervenu relativement à un certain nombre de plaintes environnementales.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRES

La Direction de la planification de l'utilisation des terres est chargée d'appliquer la Loi sur l'urbanisme afin de garantir une utilisation efficace des terres de la province. Elle offre des services d'urbanisme aux municipalités et aux zones non constituées en municipalité et dispense une aide financière pour l'élaboration des projets d'utilisation des terres. La direction

travaille en vue de la sensibilisation et de la participation du public à l'élaboration de la politique et de la planification relatives à l'utilisation des terres. Une aide financière importante est également fournie pour aider le fonctionnement des 8 commissions d'aménagement de district dans l'ensemble de la province.

À la fin de l'année, le personnel de la Direction se composait d'un directeur, d'un administrateur en urbanisme, de six urbanistes, d'un technicien en cartographie, de huit techniciens en urbanisme et d'un employé administratif ou de soutien.

Planification

La Division a continué d'offrir des services consultatifs aux municipalités, mais elle a accordé une grande importance, au cours de l'année écoulée, aux activités de planification de l'utilisation des terres des zones non constituées en municipalité. Le personnel a également collaboré avec la Direction de la planification des ressources en eaux afin d'entamer l'élaboration de déclarations des persectives d'urbanisme pour les bassins hydrographiques de la province.

Le personnel a également étudié les plans municipaux des villes de Quispamsis et de Nackawic et il a préparé des déclarations des perspectives d'urbanisme pour Loch Lomond, Noonan, Upper St. Mary's, Westfield, la paroisse de St. David, la paroisse de St. Stephen, la paroisse de Kingston, Studholm, Lincoln, Rusagonis-Waasis et Kingsclear. Il a aussi fourni des renseignements à la Direction des administrations locales concernant les modifications aux limites et le réaménagement du centre-ville de Newcastle.

Comité provincial d'urbanisme

Le Comité provincial d'urbanisme comprend des représentants de plusieurs organismes gouvernementaux du Nouveau-Brunswick et étudie les demandes d'approbation des projets de lotissement ou de dérogation en vertu des règlements sur l'utilisation des terres qui s'appliquent aux zones non constituées en municipalité. Au cours de l'année, le Comité provincial d'urbanisme s'est réuni 28 fois; il s'est prononcé sur 603 propositions de lotissement et 61 autres demandes, qui traitaient entre autres des dérogations aux normes de retrait, ainsi que des règlements de zonage et de construction. Au cours de l'année financière, on a approuvé en tout 1 152 nouveaux lotissements, ce qui a donné lieu à la création de 1 667 lots. Les 759 permis de construction délivrés représentent une valeur de 33 271 016 $. (Voir tableau ci-annexé)

PERMIS DE CONSTRUCTION/NOUVEAU LOTISSEMENTS

Comté	Nombre de permis	Valeur de la construction	Nombre de lotissements	Nombre de lots créés
Carleton	28	1,283,000	169	195
Charlotte	25	684,200	88	128
Gloucester	88	1,612,540	38	41
Kings	14	429,200	204	325
Madawaska	11	171,961	50	76
Northumberland	37	2,398,378	101	191
Queens	27	782,900	71	89
Restigouche	44	1,106,725	23	30
Saint John	72	2,625,800	48	60
Sunbury	82	2,877,550	50	84
Victoria	25	995,762	108	174
York	306	18,303,000	202	284
TOTAL	**759**	**33,271,016**	**1,152**	**1,677**

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAUX

Le rôle principal de la Direction de la planification des ressources en eaux consiste à gérer les ressources de la province en eau de surface et en eau souterraine pour le plus grand bien des Néo-Brunswickois. À la fin de l'année, le personnel de la direction se composait d'un directeur, de trois hydrogéologues, de cinq ingénieurs, de deux techniciens en météorologie, de cinq techniciens en génie, d'un agent des puits et de deux employés administratifs ou de soutien.

Le ministère a continué d'accorder une importance accrue à la planification de l'utilisation des terres et de l'eau; l'élaboration du programme de protection des bassins hydrographiques s'est poursuivi au cours de l'année. L'objectif du ministère est de coordonner les activités d'utilisation des terres et de l'eau au sein des périmètres de protection des approvisionnements en eau potable. C'est dans cette optique que le personnel a travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la planification de l'utilisation des terres, d'autres ministères du gouvernement, ainsi que diverses municipalités.

Évaluation des ressources en eau

Dans le cadre du programme élargi de protection des bassins hydrographiques, sept études ont été commandées afin de préparer des documents pour la désignation des bassins hydrographiques servant de sources d'approvisionnement en eau potable. Ces bassins desservent les cités de Campbellton, d'Edmundston et de Saint-Jean et les villes de St. Andrews et de Rothesay, de même que les villages de Perth-Andover et de Bath. En outre, la désignation d'un bassin hydrographique d'approvisionnement en eau à titre de zone de protection a été entreprise pour le Village de Saint-Quentin. En tout, quatorze ouvrages d'adduction d'eau ont été vérifiés par la direction vue de leur délivrer un certificat d'agrément, conformément au Règlement sur la qualité de l'eau.

Les mesures du niveau et du débit de l'eau obtenues dans les stations du réseau hydrométrique du Nouveau-Brunswick servent de base à la gestion des ressources en eaux de la province et constituent la base de données requise pour la planification et la mise en oeuvre de projets d'approvisionnement en eau pour des fins domestiques et industrielles. Le réseau hydrométrique comptait 85 stations en 1987-1988. La direction exploitait également 23 stations de surveillance des eaux souterraines à des fins hydrométriques et de gestion ainsi que pour la collecte de données de base sur le niveau des eaux souterraines. La "Relevé mensuel des conditions des ressources hydriques" a été publié et distribué aux divers organismes et aux divers groupes d'intérêts des ressources en eau.

Une étude de deux ans sur le réseau de surveillance des eaux de surface actuelles au Nouveau-Brunswick a été effectuée. Cette étude a révélé que les données sur les débits étaient insuffisantes en ce qui concerne les petits bassins de drainage et que le centre du Nouveau-Brunswick doit être doté d'un plus grand nombre de stations pour fins hydrologiques régionales. On a déterminé les améliorations précises à apporter au réseau afin de répondre aux exigences hydrologiques. Un projet de trois ans visant à surveiller et à documenter le mouvement des glaces et le régime de la rivière Restigouche en hiver a également été entrepris au cours de cette année en collaboration avec le gouvernement fédéral.

Le centre météorologique de la direction a continué d'offrir un service spécialisé de prévisions météorologiques dans la région du bassin du fleuve Saint-Jean qui vise à prévoir les inondations et le débit ainsi qu'à établir des bilans hydrographiques. En 1987-1988, le centre a également fourni des prévisions spécialisées, des avertissements et des avis afin de soutenir les autres programmes associés à la météorologie qu'administrent divers organismes de la province. Ces programmes ont trait aux activités suivantes : la surveillance météorologique en cas d'incendie de forêt, les prévisions de la charge d'énergie hydroélectrique, les prévisions de la qualité de l'air, le déblaiement des routes enneigées, l'entretien des routes, et la coordination des mesures d'urgence.

Mise en valeur des ressources en eau

Quarante-six entreprises de forage et 101 foreurs de puits ont obtenu un permis les autorisant à exercer leur métier au Nouveau-Brunswick. Au total, 1 899 rapports de forage ont été remis au ministère pendant l'année. Chaque puits foré doit faire l'objet d'un rapport de forage qui constitue ensuite le dossier permanent du propriétaire du puits et de la province.

M. J. Saab de Saint-Jean est demeuré président du Comité consultatif pour le forage de puits. Ce comité s'est penché principalement sur la nécessité d'effectuer une inspection adéquate sur les lieux de puits nouvellement forés. On a consulté le ministère de la Santé et des Services communautaires et le ministère du Travail concernant l'obtention d'aide dans ce secteur. Les premiers étudiants du programme de trois ans du métier de foreur de puits d'eau ont obtenu leur diplôme cette année.

Une étude préliminaire sur la composition chimique de l'eau de toutes les sources publiques d'approvisionnement en eau a été effectuée afin de fournir des données adéquates aux chercheurs pour expliquer toute modification à l'alcalinité de l'eau après

une certaine période. Les services techniques assurés aux services d'eau municipaux ont continué d'appuyer la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement en eau et d'évaluer la qualité ou d'identifier les problèmes d'approvisionnement. En tout, 13 agréments ont été accordés pour l'exploitation de sources d'approvisionnement municipal en eau.

Le personnel de la Direction a offert des conseils techniques afin d'appuyer les études en matière d'approvisionnement en eau à McLeod Hill, Grand Manan et Cap-Pelé. Ce soutien comprenait entre autres la formulation d'attributions, la tenue de discussions avec les experts-conseils pour définir les problèmes, et la participation à des rencontres publiques. La croissance du secteur d'aquaculture et des industries de traitement du poisson dans la province a également donné lieu à de nombreuses demandes d'aide technique en vue de l'exploitation de nouvelles sources d'eau.

Le personnel a aussi participé activement à une enquête détaillée sur l'hydrogéologie à l'usine Domtar à Newcastle afin d'aider à la Direction de la protection de l'environnement à analyser les problèmes de contamination à cet endroit. La direction a également collaboré à l'élaboration de programmes de formation dans divers milieux d'enseignement professionnels; elle a également contribué à la création d'un groupe d'étude sur les eaux souterraines à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Réduction des dommages causés par les inondations

Le programme de réduction des pertes dûes aux inondations au Nouveau-Brunswick est administré en vertu de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur la prévision des inondations. Au cours de l'année financière de 1987-1988, des négociations ont eu lieu afin de modifier et d'étendre toutes les ententes en vertu du programme. La phase II de l'étude du Walker Brook Flood Plain a été entreprise à la fin de 1987 et le travail préliminaire a également été entrepris afin d'évaluer les dommages causés par les inondations sur les rivières Nashwaak et Magaguadavic.

Le Centre de prévision des crues du fleuve Saint-Jean a entrepris ses activités quotidiennes le 16 mars 1987; elles se sont poursuivies jusqu'au 30 avril. Le centre a continuellement fourni des renseignements à l'OMUNB, à d'autres organismes provinciaux et fédéraux ainsi qu'à la population générale, puisque les embâcles et la haute crue des eaux ont causé des dommages dans plusieurs régions de la province au cours de cette période. Dans le cadre du programme du centre, le système de prévision éclair des crues de la rivière Kennebecasis est devenu entièrement opérationnel durant l'année financière. Les renseignements que ce système fournit seront d'une grande utilité pour l'amélioration des techniques et des méthodes de prévision à l'avenir.

Les projets d'observation du mouvement des glaces et des embâcles se sont poursuivis sous l'égide du sous-comité des glaces des rivières. Ce programme visait à fournir des données qui permettront subséquemment au Centre de prévision d'accroître son efficacité en matière de prévisions du mouvement des glaces, de la débâcle et des inondations résultant des embâcles.

Réglementation de la modification des cours d'eau

En vertu du Règlement sur la modification des cours d'eau, un permis est exigé pour la plupart des modifications de cours d'eau dans les limites de la province, qu'elles soient temporaires ou permanentes. Le ministère a reçu en tout 396 demandes de permis en 1987-1988, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation résulte principalement du nombre accru d'employés itinérants, au sein du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, chargés d'appliquer le règlement ainsi que de la sensibilisation accrue de la population.

DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Un des principaux objectifs de la Direction de la protection de l'environnement est de faire respecter une gamme variée de règlements établis en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. La direction voit à la mise en application de règlements qui englobent la qualité de l'eau, la qualité de l'air, les émissions des fabriques de pâtes et papiers, le stockage et la manutention des produits pétroliers et les installations de préparation de revêtements bitumineux.

La direction soutient aussi l'aménagement d'installations municipales d'aqueducs et de traitement des eaux usées dans toute la province. Elle assure également l'application de la Loi sur le contrôle des pesticides et la mise en oeuvre de programmes provinciaux de gestion des déchets solides et des déchets dangereux. Le personnel de cette direction comprenait au cours de l'année : un directeur, cinq chefs de section, huit ingénieurs, neuf techniciens en génie, sept agents de l'environnement, deux agents d'administration, un surveillant des systèmes d'eau et cinq employés administratifs ou de soutien.

Qualité de l'air

La Section de la qualité de l'air est chargée de maintenir une qualité de l'air acceptable par l'entremise de programmes de surveillance et de modèles et par l'application de trois règlements établis en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, soit le Règlement sur la qualité de l'air, le

Règlement sur les émissions des fabriques de pâtes et papiers et le Règlement sur les installations de préparation et revêtements bitumineux. Des normes provinciales ont été établies pour les polluants atmosphériques les plus courants. Les autres polluants sont évalués cas par cas par l'entremise du système d'approbation du ministère.

L'événement le plus marquant de cette année a été la signature le 8 octobre de l'entente entre le Canada et le Nouveau-Brunswick concernant un programme de réduction des émissions d'anhydride sulfureux. Dans le cadre de cette entente, le Nouveau-Brunswick s'est joint aux autres provinces canadiennes de l'Est et s'est engagé à réduire, d'ici l'an 1994, ces émissions de 50 % par rapport au niveau de 1980. La province a convenu de limiter les émissions d'anhydride sulfureux à 185 000 tonnes annuellement d'ici cette date. Le premier rapport d'Environnement Canada, dans le cadre de cette entente, a été présenté au mois de mars 1988.

La section a poursuivi son étude des technologies de contrôle des émissions et des systèmes opérationnels disponibles permettant de déterminer comment la province pourrait mieux respecter ses obligations dans ce secteur, ces technologies tenant aussi compte d'une entente adoptée antérieurement lors de la Conférence des gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada. Certains progrès ont été réalisés au cours des dernières années. On estime à 35 % la réduction des émissions provinciales de SO_2 depuis 1980.

Les sources industrielles d'anhydride sulfureux et d'autres polluants sont tenues de surveiller les émissions importantes provenant des cheminées et de communiquer ces résultats annuellement au ministère. L'effet des polluants produits au niveau local et des polluants secondaires est mesuré par une combinaison de plusieurs systèmes de surveillance exploités par l'industrie et vérifiés par la province, ainsi que par d'autres systèmes de surveillance exploités par la province et surveillés par le gouvernement fédéral. Cette section prend des mesures à la suite des résultats des deux analyses d'émissions et des données sur la qualité de l'air afin d'élaborer de nouvelles directives ou de rendre les critères d'approbation plus rigoureux pour régler les situations posant des problèmes.

Les programmes de surveillance de la qualité de l'air administrés par l'industrie et vérifiés par le personnel de la section ont été poursuivis à Edmundston, Atholville, Dalhousie et Belledune. Sur l'emplacement de l'école Cormier à Edmundston, on a remarqué plusieurs fois, mais pour des périodes relativement courtes, que les échantillons contenaient des quantités excessives d'anhydride sulfureux et de matières particulaires. L'entreprise Fraser Inc. a continué de travailler en collaboration avec le personnel de la section afin de trouver une solution à ces

problèmes et à la fin de l'année, un nouveau système était en voie d'élaboration; il pourrait devenir fonctionnel au cours de la prochaine année.

Les postes de surveillance près de Point la Nim et de Belledune ont indiqué des excès relativement élevés d'émissions d'anhydride sulfureux au cours de l'année. On apportera des changements aux procédés d'exploitation et aux modèles de dispersion à la centrale d'Énergie Nouveau-Brunswick à Dalhousie à la suite des données obtenues au poste de surveillance de Point la Nim. À Belledune, le personnel a continué de travailler en collaboration avec la Brunswick Mining and Smelting afin d'étudier d'autres méthodes pour éviter les excès d'anhydride sulfureux lors de la mise en marche et de la fermeture de l'usine.

Le système de surveillance de la qualité de l'air exploité par la section à Saint-Jean a continué d'indiquer que les normes provinciales étaient respectées dans la région, grâce surtout à un meilleur contrôle des sources de pollution. La quantité d'ozone dans l'air dépasse toujours les normes fixées pendant l'été. Ce polluant provient principalement du transport à grande distance des polluants à partir de l'Ouest et du Sud-ouest de la province. Les concentrations de sulfate dans l'air ont été étudiées aux huit postes dans la région de Saint-Jean. On visait à déterminer si les sources locales d'émissions sont les principales causes des dépôts secs de ce polluant acide.

Depuis 1984, on tente de déterminer si les émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde d'azote provenant de l'industrie locale contribuent de façon significative aux dépôts acides dans le bassin hydrographique de Musquash. Une entente a été conclue avec Énergie N.-B. en 1987 en vue d'élaborer une étude de surveillance conjointe beaucoup plus vaste afin d'examiner ces liens de façon plus approfondie. Ce programme aidera les deux parties à déterminer si des contrôles supplémentaires des sources de ces polluants s'imposent. On s'attend à ce que le système de surveillance élargi au complet sera en place au cours de la nouvelle année financière.

Vingt-huit certificats d'agrément de la qualité de l'air ont été délivrées au cours de l'année 1987-1988 et la section a reçu les résultats des analyses des émissions de matières particulaires pour une vingtaine de sources émettrices dans la province. Les émissions supérieures aux quantités réglementaires ou approuvées étaient pour la plupart mineures. De concert avec les propriétaires d'entreprises intéressées, la section a mis sur pied des programmes visant à réduire ces émissions.

La section a aidé le Bureau du prévôt des incendies à appliquer les règlements régissant le diamètre des buses de pompes à essence ordinaire et sans plomb. Cette mesure a été prise afin

de réduire l'emploi d'essences contre-indiquées dans la province puisqu'il entraîne un accroissement de l'ozone et des pluies acides.

Déchets industriels

Du point de vue de la réglementation, la Section des déchets industriels est surtout chargée de l'application du Règlement sur la qualité de l'eau établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Au cours de l'année écoulée, 27 certificats d'agrément ont été délivrés en vertu de ce règlement. Ces certificats d'agrément établissent généralement les normes pour les écoulements permissibles et les critères d'exploitation pour le procédé de production proprement dit, ainsi que pour tout matériel de réduction de la pollution de l'eau incorporé à l'usine.

Les certificats d'agrément établissent également les critères de surveillance que doit respecter une entreprise lorsqu'elle fournit des données au ministère sur ses écoulements liquides. Les certificats d'agrément pour les installations actuelles plutôt que pour de nouvelles opérations, peuvent comprendre l'établissement de calendriers d'application des normes qui fixent des échéanciers pour l'achèvement des améliorations jugées nécessaires par le ministère.

En 1987-1988, la section a également étudié plus de 50 demandes du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale qui lui a demandé d'évaluer les demandes d'aide financière afin de déterminer si les projets respectaient les normes sur l'environnement. La même méthode de révision pour les demandes en vertu du Programme d'aide financière à la petite industrie relevant du ministère du Commerce et de la Technologie a été poursuivie au cours de l'année, plus de 500 demandes ayant été étudiées.

On compte 11 usines de pâtes et papiers au Nouveau-Brunswick. Selon la nature du procédé de fabrication utilisé et l'emplacement de l'usine, les systèmes de réduction de la pollution de l'eau actuels peuvent utiliser les contrôles à l'intérieur ou à l'extérieur de l'usine, comme les épurateurs, pour la réduction des matières en suspension, ainsi que les installations d'épuration des eaux pour la réduction de la matière organique.

Le Règlement sur la qualité de l'eau oblige les entreprises touchées à soumettre mensuellement à la section des données de surveillance concernant leurs écoulements d'effluents. Ces données sont ensuite comparées avec l'information de surveillance du ministère recueillie sur le même emplacement et utilisée afin de déterminer s'il faut apporter des modifications au système pour répondre aux normes établies en vertu du règlement.

Au cours de l'année 1987-1988, la Lake Utopia Pulp and Paper et la Consolidated Bathurst ont entrepris d'importants programmes de construction visant à moderniser et à perfectionner leurs technologies de réduction de la pollution de l'eau. Ces projets devraient fonctionner à pleine capacité en 1988 et entraîner une diminution importante du débit de la demande d'oxygène biochimique dans les milieux récepteurs touchés.

Dans le secteur minier, la section a étudié en détail le projet minier de la Caribou New Brunswick dans le comté de Gloucester au cours de l'année écoulée en collaboration avec le personnel de la Section des sciences de l'environnement. Les nouveaux propriétaires de cette mine appartenant anciennement à Anaconda située à l'ouest de Bathurst sont Resources Exploration Limited de l'Australie. Le projet vise à exploiter une mine produisant 700 000 tonnes par année et une usine pour le cuivre, le plomb et le zinc.

Au cours de l'étude réglementaire, une rencontre publique a eu lieu afin de permettre aux résidents locaux de discuter des propositions en matière du contrôle de l'environnement présentées par l'entreprise. Des certificats d'agrément pour les travaux de construction préliminaires ont été délivrés et la construction et les activités d'essais préliminaires sur les lieux seront approuvées au début de la nouvelle année. Entre temps, le traitement de l'eau et des écoulements de surface provenant de l'emplacement se poursuit très efficacement.

Une rencontre publique distincte et une étude sur la réglementation ont eu lieu au printemps de 1987 concernant le projet proposé de la mine d'or de la Northumberland près de Campbellton. Aucun certificat d'agrément n'a été délivré puisque la Northumberland a reporté le projet pour le reconsidérer en 1989.

Dans le cas de l'emplacement n^{o} 12 de la Brunswick Mining and Smelting Corporation, les installations de traitement des effluents provenant de la mine et de l'usine ont généralement bien fonctionné au cours de 1987-1988. Toutefois, comme par les années précédentes, les effluents contenaient des concentrations élevées de thiosels et la South Little River est demeurée acide. La recherche effectuée sur les causes de la mousse qui se forme à l'embouchure de la South Little River n'a pas encore produit de résultats concluants, ni offert de solution à ce problème.

Une nouvelle usine d'épuration des eaux usées a été aménagée au cours de l'année à la mine d'or Gordex près de Cape Spencer sur la baie de Fundy. Des problèmes sont survenus quant au traitement des solutions pour atteindre les normes prescrites au cours des mois d'hiver et la section continue de travailler avec la

compagnie afin de corriger cette situation.

Dans le domaine du traitement des aliments, des tests de surveillance ont indiqué que le nouveau système de traitement secondaire pour les effluents provenant de l'usine McCain Ltd. à Florenceville a réduit la charge de matières organiques d'environ 50 %. D'autres améliorations s'imposent toutefois avant que les critères établis par le ministère concernant les écoulements soient respectés.

La Section des déchets industriels a poursuivi son étude sur les fermes d'élevage en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural. L'entreposage et l'élimination des déchets de porcheries ont cependant continué de poser un problème grave dans le Nord-ouest de la province. Un projet à plus long terme de restructuration et de consolidation de l'industrie dans la région semble actuellement être la meilleure solution pour améliorer le niveau global de contrôle environnemental.

L'élevage commercial du saumon et de la truite connaît une croissance rapide dans le secteur industriel. Les principales inquiétudes de nature environnementale ont trait à l'envasement provoqué par l'érosion, à l'eutrophisation de l'eau, à la possibilité de conflit avec d'autres utilisateurs d'eau et aux modifications de cours d'eau (dérivation des cours d'eau, etc.). La Section des déchets industriels coordonne l'examen des plans de protection des aquaculteurs et les approuve en tenant compte des préoccupations des organismes environnementaux touchés.

Substances toxiques

La section a pour mandat de réglementer l'emploi des pesticides au Nouveau-Brunswick, conformément à la Loi sur le contrôle des pesticides. Elle encourage aussi l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des pesticides.

En 1987, le Ministre a accordé 77 permis pour l'arrosage aérien ou l'application commerciale de pesticides dans les secteurs forestiers, agricoles, industriels, de la construction, sur les pelouses et les jardins ainsi que pour la recherche. Le personnel de la section a consacré plus de 700 heures à la surveillance de ces opérations afin de faire respecter les conditions des permis accordés.

Environ 43 pour cent de ce temps a été consacré au secteur forestier, en particulier au programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et à celui des herbicides sur les conifères. Onze pour cent de ce temps a été affecté au secteur agricole, plus précisément à la surveillance de l'application aérienne des pesticides agricoles et neuf pour cent

à la surveillance de l'application commerciale sur les pelouses et les jardins.

Le service téléphonique gratuit du ministère a fonctionné vingt-quatre heures par jour, de mai à la fin de septembre. Ce service permet à la population de signaler les incidents liés aux pesticides et de formuler des plaintes. En tout, le personnel de la section a enquêté sur 53 plaintes qui provenaient surtout des secteurs forestiers et agricoles.

La section a continué en 1987-1988 de surveiller la présence de pesticides agricoles dans les eaux souterraines, provenant principalement des pluies des comtés de Carleton et de Victoria. Un certain nombre d'analyses ont également été effectuées dans le cadre du programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le programme d'élimination des contenants de pesticides agricoles s'est poursuivi avec l'aide de divers médias qui ont communiqué les méthodes d'élimination recommandées à la population agricole. On a également continué la surveillance des endroits nettoyés, le processus de nettoyage et l'affichage des lieux où l'évacuation des contenants de pesticides est illégal.

Le personnel de la section a offert des services de soutien à la Commission consultative des pesticides qui a tenu 3 assemblées ordinaires, 1 rencontre publique et 3 rencontres extraordinaires avec des groupes d'utilisateurs. La Commission a délivré, après l'examen des demandes, 54 permis de vendeur, 48 permis d'exploitant et 267 permis d'épandeur. Elle a étudié 77 demandes de permis et a préparé la publication du rapport de 1987 sur l'emploi des pesticides, de même que le rapport de 1987 du Comité de surveillance écologique des opérations des contrôles des insectes des forêts.

La section a également participé à la coordination d'un projet fédéral-provincial de recherche d'envergure intitulé Estimating off-target ground deposition of helicopter-applied glyphosate sprays in forestry. Cette étude a fourni des renseignements importants sur le développement de la zone tampon ainsi que sur l'élaboration d'une directive réglementaire à ce sujet.

Gestion du stockage des produits pétroliers

Créée en juin 1987, cette section assure l'application du Règlement sur le stockage et la manutention des produits pétroliers qui a été promulgué le 10 août.

Ce règlement exige que les installations de stockage de produits pétroliers soient munies d'une licence et une assurance responsabilité contre tout déversement accidentel d'un produit

pétrolier. Il exige également l'enlèvement de tous les réservoirs de stockage des produits pétroliers souterrains en acier qui ne sont pas munis d'une protection cathodique dans l'ensemble de la province. Les propriétaires de réservoirs de stockage doivent éliminer ou détruire ces unités selon des échéanciers fondés sur la période d'utilisation des systèmes.

Les propriétaires d'installations de réservoirs de stockage souterrains qui ont l'intention d'excaver, de relocaliser, de réutiliser, de détruire ou d'abandonner une installation doivent d'abord obtenir les autorisations adéquates du ministère. Il existe certaines dispositions concernant les procédures d'étiquetage et de destruction ainsi que des lignes directrices régissant la réutilisation des réservoirs excavés. Les propriétaires doivent mesurer régulièrement les produits pétroliers dans leurs installations de stockage et informer la section de toute modification par rapport au nom, à la propriété ou à la nature de l'entreprise titulaire d'un permis.

Le règlement exige que toutes les nouvelles installations de stockage de produits prétroliers respectent les normes nationales élaborées pour la construction et l'installation de ce type d'unités. Des lignes directrices techniques sur la conception et l'installation adéquate des installations de stockage des produits pétroliers dans des zones sensibles ou non sensibles ont été distribuées aux représentants de l'industrie au cours de l'année écoulée.

Les entreprises désirant obtenir une licence d'installateur du ministère doivent suivre avec succès un cours de formation au campus de Chatham du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

DONNÉES SUR LA GESTION DU STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS - 1987-1988

Enregistrement :

Nombre total d'emplacements	2 833
Nombre d'emplacements abandonnés	159
Nombre d'emplacements temporairement non actifs	76
Nombre d'emplacements fermés	155

Ingénierie :

Nombre total de demandes	364
Nombre de certificats d'agrément de la catégorie "A"	154
Nombre de certificats d'agrément de la catégorie "B"	208
Nombre de nouvelles installations	104

Inspections :

Nombre d'inspections	1 862
Nombre d'avis d'infraction	34

Section du génie sanitaire

La Section du génie sanitaire est chargée d'administrer un certain nombre de programmes relatifs à la collecte et au traitement des eaux d'égout, aux réseaux publics d'approvisionnement en eau et à la gestion des déchets solides et dangereux.

La section fournit une aide financière aux localités en vue de la mise en place d'installations de collecte et d'épuration des eaux d'égout dans le cadre de trois programmes de financement distincts. Au total, on a accordé la somme de 11 800 000 $ à titre de subventions pour la lutte contre la pollution de l'eau, 9 000 000 $ en subventions aux municipalités pour les systèmes d'égout, et 800 000 $ sous forme de subventions spéciales pour les frais aux usagers. Le personnel a aussi collaboré étroitement avec les municipalités et leurs experts-conseils, à la conception et à la construction de ces installations.

Cent huit certificats d'agrément, délivrés en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, ont permis la mise en place de services d'eau et d'égout. Les projets importants achevés au cours de l'année comprennent entre autres :

Black's Harbour - Collecte et épuration des eaux d'égout

Bristol - Collecte et épuration des eaux d'égout

Kegwick - Amélioration de la collecte et des eaux d'égout

La Commission d'assainissement de Michaud - Collecte des eaux d'égout

St. George - Collecte et épuration des eaux d'égout

Verret - Réseau d'approvisionnement en eau

Les projets de construction suivants ont été amorcés ou poursuivis au cours de l'année :

La Commission d'assainissement du grand Moncton - Projet de grands collecteurs et station de pompage centrale

Renforth - Agrandissement des installations de traitement des eaux usées

Un vaste programme de surveillance a été entrepris afin de déterminer si les usines d'épuration des eaux usées répondent aux normes provinciales. Quatorze des 22 usines de boues activées ainsi que les 81 étangs de stabilisation municipaux ont été évalués. Un certain nombre de petits systèmes privés desservant des établissements et des lotissements résidentiels ont également été surveillés.

On a procédé à la mise en oeuvre d'un nouveau programme obligeant les propriétaires de systèmes à présenter un compte rendu à la direction tous les trimestres en ce qui concerne tous les incidents de dérivation aux stations de pompage et aux usines de traitement. Une base de données est actuellement en élaboration pour recueillir et évaluer cette information. Elle permettra également au personnel de la section de tenir les autres ministères provinciaux et fédéraux au courant des détails de ces événements.

Sept cours de formation et trois colloques ont été offerts aux personnes qui exploitent des systèmes de traitement et de collecte des eaux usées, de même que des usines de traitement et de distribution d'eau. Au total, 103 personnes ont participé à ces activités. On prépare actuellement une version française du cours de formation en systèmes d'eau qui sera disponible au printemps de 1989.

Un programme volontaire d'accréditation pour les exploitants de systèmes d'eau et d'eaux d'égout est maintenant disponible au Nouveau-Brunswick. Ce programme est géré par la Atlantic Canada Water & Wastewater Voluntary Certification Board; le personnel de la section est chargé de la coordination du programme au Nouveau-Brunswick. La classification de toutes les usines municipales de traitement ainsi que des systèmes de collecte et de distribution devrait faire partie intégrante de ce programme.

Gestion des déchets solides

Les activités de gestion des déchets solides ont pris de l'ampleur en 1987-1988. Le personnel de la section a élaboré et

mis en oeuvre un programme régional de déchets solides pour le Nouveau-Brunswick, tout en continuant de surveiller et d'améliorer les installations d'élimination des déchets déjà en place dans la province.

On a préparé du matériel de référence présentant en détail les aspects techniques, environnementaux, économiques et sociaux des options en matière de gestion des déchets solides au Nouveau-Brunswick. On a préparé aussi un guide de planification expliquant les étapes à franchir, les études et les questions à aborder lors de la formulation des programmes régionaux de déchets solides. De plus, un modèle informatique de transport des déchets solides a été élaboré afin de venir en aide aux régions dans la planification et l'élaboration de systèmes de transport. Le personnel de la section a également fourni des conseils techniques pour la préparation, par le ministère, d'une trousse d'information publique sur la gestion des déchets solides au Nouveau-Brunswick.

Le ministère utilise cette information générale afin d'aider les cinq comités provisoires régionaux sur les déchets solides de la province. Jusqu'ici, ces comités ont été mis sur pied dans les comtés de Kings, Kent et Restigouche, dans la Péninsule Acadienne et dans la région de Westmorland-Albert. Chaque groupe est chargé d'organiser des rencontres avec les résidents locaux afin d'élaborer une stratégie de gestion des déchets dans sa région.

La section a fourni de l'aide financière à la Commission des déchets solides de la région de Fredericton pour la mise en place d'une installation de recyclage sur son lieu d'enfouissement sanitaire. L'usine qui devrait commencer à fonctionner à l'automne de 1988 traitera les parties recyclables des ordures ménagères et du papier provenant des divers édifices à bureaux de la région de Fredericton.

Le personnel a continué de travailler avec la Commission des déchets solides Nepisiguit-Chaleur à mettre au point les détails en vue du lieu d'enfouissement sanitaire proposé pour la région. Créée officiellement au cours de l'année, la Commission remplace le comité provisoire dont les efforts ont abouti à l'élaboration du système régional proposé. Une étude d'impact sur l'environnement devrait être achevée à l'automne de 1988.

Le personnel du ministère a continué de surveiller les méthodes de gestion des déchets sur les lieux d'enfouissement sanitaire de la province, encourageant l'amélioration et travaillant avec les exploitants du lieu pour résoudre les problèmes. Une des grandes réalisations de l'année a été l'élaboration de lignes directrices globales sur l'élimination des déchets de poisson, destinées à mettre fin à l'épandage sur le terrain des déchets de poisson spécifiques à l'avenir.

Le nouveau programme de remplacement des réservoirs de stockage a augmenté le volume des sols contaminés par les produits pétroliers qui doivent être éliminés dans diverses régions de la province. Le personnel de la section a élaboré des politiques et des programmes pour une gestion efficace de ces déchets à court et à long terme. Il a également consulté les représentants de l'industrie afin d'améliorer le recyclage des carcasses de véhicules dans les lieux d'élimination de la province.

Gestion des déchets dangereux

Le personnel du groupe des déchets dangereux a joué un rôle de coordonnateur auprès de l'industrie et de divers ministères gouvernementaux pour la surveillance de la décontamination des faibles niveaux de BPC ainsi que pour la surveillance des travaux de nettoyage dans diverses régions de la province.

Le système fédéral de dépistage utilisé pour surveiller le mouvement des déchets dangereux a indiqué qu'entre le 1er avril 1987 et le 31 mars 1988, 93,6 tonnes métriques de déchets dangereux ont été expédiées vers des installations de traitement spécialisées à l'extérieur de la province. D'autres générateurs de déchets dangereux ont été enregistrés au cours de l'année et la nombre accru de demandes a fait ressortir le besoin d'un programme de surveillance mieux structuré dans la province.

Le personnel chargé du programme a travaillé étroitement avec l'industrie afin de décontaminer complètement plus de 40 000 litres d'huile minérale contaminée par des BPC à des niveaux dépassant 50 parties par million. Une importante réalisation cette année a été la création d'un groupe de travail interministériel sur les déchets biochimiques. Ce groupe a identifié le besoin d'une meilleure gestion des déchets biomédicaux et le personnel a participé à l'élaboration de lignes directrices pour assurer la manutention efficace de cette matière au Nouveau-Brunswick.